

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration: 71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LA PATRIE, LA FRANCE ET L'EMPIRE

UNE QUESTION RESTÉE SANS RÉPONSE

La Patrie paraît vouloir recommencer ses articles franco-impérialistes de l'an dernier. Nous n'en sommes pas fâchés; car cela nous permet de remettre au point une question de principe, et de demander de nouveau la solution d'un problème resté jusqu'ici à l'état d'énigme.

La Patrie semble encore scandalisée de ce que nous n'ayons pas battu des mains lorsqu'elle "a déclaré que les Canadiens-français avaient une raison de plus que leurs concitoyens d'origine anglaise d'approuver le principe de la participation du Canada à la défense de l'Empire, parce que cette politique ne pouvait qu'être indéfiniment agréable à notre ancienne mère-patrie".

La France et l'Angleterre sont aujourd'hui en fort bons termes—et personne ne s'en réjouit plus que nous, encore que M. Asquith ait clairement déclaré, en pleine Chambre des Communes anglaises, que le gouvernement britannique ne s'était jamais engagé à débarquer un soldat sur le continent, pour le bénéfice de la France.

N'est-il pas évident dès lors qu'ils est extrêmement imprudent de fonder sur une base aussi fragile un appel à un élément quelconque de la population? Si la situation change et que l'Angleterre et la France en reviennent au régime de Fachoda, quel sera l'état d'esprit des gens dont l'on aura exploité le sentiment français pour les faire contribuer à la flotte impériale, et qui risqueront de voir cette flotte se tourner contre leur "ancienne mère-patrie"?

D'un autre côté, quelle répercussion aurait dans les milieux canadiens où se trouvent, par milliers et par centaines de milliers, d'anciens citoyens des pays de la Triplice, cet appel au sentiment français?

Le simple bon sens suffit à démontrer que le seul appel qui puisse être fait sans danger aux citoyens d'un pays comme le nôtre, c'est celui qui est fondé sur le patriotisme canadien et qui a pour objet l'intérêt canadien.

Mais il y a autre chose en tout cela, et la Patrie, qui rappelle sa campagne franco-impérialiste, ne doit pas avoir davantage oublié que certains des articles publiés pendant cette campagne ont eu un sort plutôt singulier.

Un généreux bienfaiteur, qui a jalousement dissimulé sous l'anonymat son intéressante personnalité, a entrepris de faire répandre à travers tout le pays, par le moyen de clichés soigneusement préparés, cette prose franco-impérialiste.

Il ne lésinait pas sur le prix: Nous savons qu'on a offert à tel journal quotidien que nous pourrions nommer—et qui a lui-même refusé l'ubaine—la somme de \$150 pour la simple reproduction de l'un des articles de la Patrie.

Nous savons qu'on a obtenu la publication dans une trentaine de journaux hebdomadaires, au double du tarif régulier,—soit quatorze sous le pouce carré—de quelques-uns de ces articles.

Une question s'est alors posée, qui offre un extrême intérêt: Qui payait la reproduction de ces articles, et quel-objet-poursuivait-il?

Nous avons maintes fois invité la Patrie à chercher avec nous la solution de cette énigme. Elle a toujours semblé insensible à nos appels.

Puisqu'elle paraît vouloir reprendre son thème de l'an dernier, elle nous permettra bien de répéter notre invitation, et de l'exhorter à demander avec nous: Qui payait?

Un homme aussi généreux, disposé à solder de sa poche une pareille campagne, mérite d'être connu.

Nous supplions donc la Patrie de se joindre à nous pour prier ce patriote inconnu de déchirer le voile qui le dérober à l'admiration des Canadiens, à l'enthousiaste reconnaissance de l'Empire et de notre "ancienne mère-patrie".

Omer HEROUX.

A propos de transport

On n'a qu'à suivre les discussions qui se font devant la commission des chemins de fer pour s'apercevoir combien le problème du transport est compliqué.

On a cru le résoudre pour un temps du moins en doublant et, à certains endroits, triplant le parcours des chemins de fer. Cela n'a pas suffi. On dirait au contraire que les plaintes augmentent en proportion du développement des voies ferrées.

Actuellement, la commission entend les plaidoyers des compagnies et les expéditeurs à propos des retards dans le chargement et le déchargement des wagons, qui finit par produire la congestion dont on entend parler deux ou trois fois l'an.

Les compagnies prétendent que les marchands sont la principale cause du retard et ceux-ci répondent que leur négligence apparente est souvent due à l'administration des compagnies.

Les uns et les autres ne manquent pas de statistiques pour appuyer leur prétentions.

Les expéditeurs sont plus maîtres des wagons que nous, disent les représentants des compagnies; parce que vous ne nous donnez pas la facilité de les libérer, répondent les expéditeurs.

Il est incontestable qu'un trop grand nombre de wagons restent immobilisés par suite du retard dans les chargements et déchargements et que le transport général en souffre. Cela est admis des compagnies elles-mêmes. Le point difficile est de trouver le remède efficace.

L'automne dernier, la commission des chemins de fer essaya la pénalité progressive proportionnelle à la durée du délai. Le succès n'a pas été considérable. La question de la responsabilité du délai revient toujours.

Maintenant l'on suggère un autre, deux autres moyens.

Les compagnies de chemin de fer se déclarent prêtes à accepter un système de débit et de crédit calculé à la fin de chaque mois, qui donnerait à l'expéditeur l'avantage de retenir un wagon plus longtemps sans payer d'amende s'il en a libéré un autre avant le délai réglementaire. Ainsi tout wagon libé-

ré 24 heures avant le délai réglementaire donnerait à l'expéditeur le droit d'en détenir un autre 24 heures de plus sans payer d'amende. A la fin du mois le nombre de jours dus à l'expéditeur par la compagnie serait déduit du nombre de jours dus à la compagnie par l'expéditeur et celui-ci ne paierait que la différence.

Ce moyen serait-il efficace? On peut en douter. Si en général le tort vient de l'expéditeur, ce n'est pas la somme de quatre à cinq piastres par mois qui l'engagera à s'amender. Et si c'est la compagnie qui est en faute elle n'en souffrira pas non plus parce qu'elle ne paiera rien à l'expéditeur.

Les expéditeurs proposent au contraire la compensation réciproque. L'expéditeur ou la compagnie paiera suivant qu'il ou qu'elle sera responsable du délai. Ce système nous paraît beaucoup plus équitable que les deux autres. La divergence surgira encore sans doute quant à la responsabilité, mais il y a du moins chance que chaque partie se surveille davantage et montre un peu plus de diligence.

Jean DJMONT.

La sécurité dans les parcs

On a parlé, hier, au conseil municipal, des accidents dus aux voitures dans les parcs et les rues et l'on a préconisé plusieurs mesures qui assureraient la sécurité des piétons et surtout des enfants. Mais il y en a une à laquelle on n'a pas osé toucher, quoiqu'un échevin y ait fait allusion en parlant de la mort d'un enfant au parc La Fontaine: l'interdiction des voitures de toute espèce, dans ce parc.

La piste qui fait le tour du parc La Fontaine n'aurait jamais dû exister; il devrait être interdit aux conducteurs et aux chauffeurs de passer dans les allées de cette piste, à l'exception du chemin qui est la continuation de la rue Panet, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

Les parcs et les squares sont destinés, dans toute leur étendue, aux promeneurs, aux enfants et à ceux qui en prennent soin. A certaines heures, surtout le soir, il est difficile, dangereux même de traverser la piste du parc La Fontaine pour se rendre aux pelouses.

Les amateurs de chevaux ne forment qu'une minime partie de la

BILLET DU SOIR.

Histoire d'un phoque

"Un phoque a été capturé à Boucherville." (Faits-divers).

Loin des villes fumeuses et empestées, au milieu de ses petits frères et de ses petites soeurs avec qui il jouait tant jadis, sous la protection de son colosse de père, surveillé par une maman prévenante, humant l'air salin et vivifiant des mers, un jeune phoque, sur un bloc de glace, s'ennuie.

A-t-il lu Jules Verne ou Lamothé, ou plus vraisemblablement, une épave est-elle venue lui parler de l'inconnu ou encore, la voile d'un Péary ou d'un Bernier lui a-t-elle révélé que, là-bas, au-delà de l'horizon, existe un monde? Nul ne le sait; ce qui est certain, c'est que le jeune carnivore rêve à des voyages lointains, à des aventures folles. Un sien cousin n'est-il pas grand redouté dans un cirque? Et le pauvre enfant que les mirages boréaux laissent impassible, perd la tête devant ceux de la gloire.

Un beau matin, le fils des pôles disparaît. La famille éplorée le cherche par banquises et par vagues; un point noir se voit à l'horizon, un point noir qui se rapproche dans la Presse, malheureusement l'agent de l'épaisse feuille n'est pas dans les parages. Enfin, n'ayant pas de cheveux à s'arracher, on s'enlève les poils de la barbe...

Pendant ce temps notre jeune ami file à double tour de queue vers des rives verdoyantes. Bientôt il est loin du golfe; il nage dans une eau douce et aperçoit, se profilant à l'horizon, un roc majestueux: c'est Québec! Il passe sans s'arrêter devant ce site unique; un muskignogé rencontré dans sa course lui a lu une trêche de l'Action et le jeune voyageur fait fi des bourgades, et se hâte vers la Métropole.

Filant toujours entre les deux rives laurentiennes qui se rapprochent de plus en plus, le jeune phoque, à deux pas du terme de son voyage, s'arrête. En face de Boucherville, sur une île boisée, une longue théorie d'humains se précipite vers un champ de course. Qu'est-ce que c'est que ces gens? Il veut savoir; d'un coup de nageoire il est sur la rive, d'un coup de nageoire, que lui lance un pêcheur, il est mort...

O téméraire jeune homme, mammifère pinnipède phoné, ta curiosité l'a perdu!

Sois heureux, tout de même, ô toi qui es établi enfin qu'il y a—ou plutôt, hélas! qu'il y avait—un phoque un poisson dans les eaux de Boucherville!

Nap. TELLIER.

M. BOURASSA A RÉGINA

L'auditoire anglais lui fait une ovation, quand il réclame le plébiscite. — Il dénonce la campagne de préjugés menée contre les Nationalistes.

Régina, 16 (Service particulier). — M. Bourassa a fait aujourd'hui à Régina deux discours anglais; ce midi au Canadian Club, ce soir, dans une grande assemblée publique à l'Hôtel de Ville. Il ne devait d'abord y avoir qu'une assemblée anglaise; au Canadian Club; mais les Anglo-Canadiens de Régina étaient tellement anxieux d'entendre l'orateur nationaliste qu'ils ont exigé une seconde réunion, dont l'accès fut absolument libre. Les deux assemblées ont fait salle comble.

Au Canadian Club, M. Bourassa a pris corps à corps les faussetés et les colportées répandues dans les provinces anglaises au sujet des idées et de la campagne nationaliste. Il en a cité quelques exemples typiques, entre autres: l'affirmation de M. Bourassa, qui montrait les nationalistes marchant à l'assaut des institutions britanniques sous les "plis du triangle de la France"; et cette assertion d'un autre journal anglais qui prétendait que M. Bourassa s'en était allé à Rome mener campagne pour faire attribuer à Mgr Bruchési le chapeau de cardinal. Si le Globe et ceux qui croient à de pareilles légendes connaissent un peu leur histoire, ils sauraient, dit-il, que ce sont les officiers anglais qui, après la guerre de Crimée, ont introduit au Canada l'usage du drapeau tricolore, afin de mieux marquer l'entente qui existait alors entre la France et l'Angleterre, et que l'emploi de ce drapeau n'a jamais eu, dans la province de Québec, la moindre signification politique.

Abordant la question de principe, M. Bourassa déclare que le loyalisme des Canadiens-français est une chose prouvée par l'histoire et qu'il n'est plus besoin de démontrer; il ajoute que, sujet britannique au même titre que ses concitoyens de langue anglaise, ayant donné à ce pays tout le travail et tout le dévouement dont il est capable, depuis des générations, le Canadien-français a le droit d'être considéré, sur la terre canadienne, comme un associé jouissant de la plénitude des droits que réclament ses co-associés. Il réclame ensuite les droits de la langue française dans toute l'étendue du pays, de même que le droit du père de famille à faire instruire ses enfants dans des écoles de son choix, où il puisse leur inculquer sa foi et ses traditions. Il proteste contre ceux qui voudraient imposer à tous les enfants une formation uniforme, et expose que ce n'est pas le moyen de former un véritable sentiment national canadien. Il explique ensuite la différence entre le loyalisme tapageur qu'affichent les jingos et le véritable patriotisme; puis, il résume en quelques traits ses idées sur la question impériale. Il termine en disant que la franchise dans la discussion est essentielle à la dignité de la politique canadienne; que, pour sa part, il se propose de continuer à exprimer clairement et hautement son avis, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir de lui.

L'auditoire du Canadian Club fait à l'orateur un accueil enthousiaste et souligne de vifs applaudissements son appel au sentiment canadien. On lui vote des remerciements, sur proposition de M. Amyot, avocat de Régina, autrefois de Québec, secondé par le magistrat de police Trent. L'assemblée de l'Hôtel de Ville était présidée par M. John McCarthy, un Irlandais influent de Régina, qui a présenté M. Bourassa en termes fort aimables. Celui-ci a exposé toute la thèse nationaliste, sur nos relations avec la métropole d'abord, puis au point de vue économique. Il a répété que tant que l'Angleterre restera seule maîtresse de la politique étrangère, de la flotte et de l'armée impériales, elle seule devra en supporter le coût. Il a réaffirmé tout un plaidoyer contre la politique de contribution, sous quelque forme que ce soit. Il a cité, à l'appui de sa thèse de la non-responsabilité, les opinions d'hommes politiques canadiens et anglais de haut valeur. Il a insisté sur les travaux immenses et les réformes nombreuses qu'exige le progrès politique et économique de notre pays.

L'assemblée, intelligente et nombreuse, a suivi avec une extrême attention le développement de cette thèse, soulignant de vifs applaudissements les passages principaux. Quand l'orateur a parlé d'un appel au peuple par voie de plébiscite, on lui a fait une ovation. La réunion s'est close au milieu de l'enthousiasme général.

M. Bourassa avait été reçu à la gare, ce matin, par un groupe canadien-français de la ville. Il a profité des brefs loisirs que lui laissent les deux réunions pour rendre visite à Mgr Mathieu, au premier ministre Scott, son ancien collègue à Ottawa, et à M. Calder. Il part demain matin, mardi, pour Saskatoon, où il arrivera dans l'après-midi. Il y fera un discours mercredi au Canadian Club, et partira pour Winnipeg dans la soirée. Il sera à Winnipeg jeudi midi, et il prononcera, le lendemain soir, un discours dans une grande assemblée publique anglaise.

Cette série de voyages et de réunions publiques, avec tout ce qu'elle comporte de causeries et d'entre-entrevues particulières, ne paraît que le stimuler. Sa santé est excellente.

Le scandale Marconi

Le comité du Parlement britannique chargé de faire une enquête sur l'affaire Marconi, rapporte qu'en achetant des actions de l'American Marconi Company, sir Rufus Isaacs et M. Lloyd-George ont agi de bonne foi, croyant sincèrement que la transaction n'était pas incompatible avec leur devoir de ministres de la Couronne.

Un autre rapport proposé par les unionistes et condamnant les graves indiscretions de ces membres du gouvernement, a été rejeté. Cependant, l'opinion publique, très chatouillée sur ces questions d'intégrité ministérielle, paraît s'être rangée à l'avis de la minorité du comité et avoir retenu l'accusation de grave indiscretion.

Les ministres n'ont pas spéculé sur les actions de la compagnie anglaise, qui a obtenu du gouvernement un contrat très critiqué comme trop onéreux pour l'Etat; mais ils ont acheté, dans un but de spéculation, des actions d'une compagnie-sœur, la compagnie américaine, étroitement affiliée à la compagnie anglaise. Des renseignements officiels ont été utilisés dans ce cas au vue d'avantages particuliers, et quelle que soit l'issue de l'enquête, l'offense réside dans le fait d'avoir tiré parti d'une indiscretion.

Il est acquis, en effet, qu'on a eu connaissance du contrat Marconi dans les cercles ministériels et qu'on a spéculé là-dessus. Lord Murray d'Elbank, ancien whip du parti libéral, a, de son propre aveu, assumé la responsabilité de placer \$45,000 des fonds de son parti en actions de l'American Marconi Company.

Ces circonstances ne sont pas mentionnées dans le rapport du comité, mais elles prêtent une signification singulière à toute cette affaire. Le Times laisse entendre que d'autres révélations pourraient bien être faites relativement à des con-

trats pour fourniture d'huile à la marine. Dans ces conditions, la position du gouvernement Asquith paraît fortement ébranlée, et le débat sur le rapport du comité Marconi, qui doit avoir lieu demain et jeudi, sera certainement mouvementée et plein d'incidents.

Uldéric TREMBLAY.

Sur le Pont d'Avignon...

Le Morning Leader, de Régina, dit qu'à l'assemblée d'Edmonton la salle était bondée d'auditeurs et que M. Bourassa a reçu un accueil enthousiaste.

Le directeur du Devoir a pourtant répété là tout ce qu'il a dit dans la province de Québec.

M. L.-P. Pelletier, M. Rodolphe Lemieux et les autres qui se déclarent n'en continueront pas moins de dire que M. Bourassa amène les Anglais contre nous.

Ceux qui suivent de près les événements politiques depuis quinze ans savent quels articles M. Chamberlain et ses disciples ont employés pour inculquer chez les colons cette doctrine.

"Il a fallu le courage et la diplomatie d'un Laurier pour mater Chamberlain et ses adeptes, aux diverses conférences convoquées à Londres depuis 1897."

Ainsi parle le Canada dans son édition de ce matin. Mais le Canada ne dit pas toute la vérité. D'abord ce n'est pas Chamberlain personnellement qui a fait le projet de contribution Borden et qui a fait tout son possible pour nous pousser au crime et au suicide qu'il dénonçait si énergiquement auparavant. Et c'est encore lui qui se déclare prêt à donner tous les millions et tout le sang que l'impérialisme réclamera.

Chacun ses responsabilités.

On parlait, à la fin de la session, de faire l'élection de Châteauguay tout de suite, mais l'on a évidemment changé d'opinion.

Le Veilleur.

A TRAVERS L'OUEST

Le congrès canadien-français d'Edmonton

Edmonton, 11. — L'ouverture officielle du second congrès de langue française de l'Alberta a eu lieu hier soir, dans la grande salle de l'école séparée. Il y avait là plusieurs Canadiens-français venus de tous les coins de la province et aussi quelques Anglais qui comprennent le français et le parlent. M. Lessard, ancien ministre sans portefeuille dans le cabinet Rutherford et président du congrès, a souhaité la bienvenue aux délégués; Monseigneur Legal, autrefois évêque de Saint-Albert et, depuis quelques mois archevêque d'Edmonton, a fait une allocution à l'assemblée; il y a eu différents rapports, des chants patriotiques, un discours sur la langue française, par M. Amédée Denaull, délégué de la Société du Parler Français de Québec, et la séance s'est close aux chants du "O Canada" et du "Dieu Sauve le Roi". Ce matin, grand-messe pontificale, sermon de circonstance, et, cet après-midi, réunion des délégués en présence du comité exécutif de l'Association. Ces travaux feront le sujet d'une lettre prochaine.

Les Canadiens-français de l'Alberta, écrivains-nous hier, sont patriotes. L'intérêt qu'ils portent à leur second congrès en est une preuve manifeste. Il y avait là, hier soir, des vieillards venus dans l'Alberta il y a plus de trente ans, de toutes les parties du vieux Québec, leurs femmes, restées françaises de cœur, des descendants de familles canadiennes-françaises établies dans l'Ouest depuis bientôt trois quarts de siècle, des gens arrivés ici il y a cinq ou dix ans, des jeunes filles qui sont nées dans l'Ouest, n'ont vu l'Est que pendant de brèves visites et cependant n'ont rien de canadien-français, des jeunes gens qui applaudissent à tout rompre les tirades les plus patriotiques des orateurs, bref, toute une assistance qui rappelle à s'y méprendre celles qui se groupent d'habitude dans notre vieille province, en des circonstances analogues.

Voici l'entrée des invités d'honneur: Monseigneur Legal, suivi de plusieurs de ses prêtres, le révérend père Hudon, recteur du nouveau collège des Jésuites à Edmonton, le révérend M. Cornélius, de la France au congrès, M. Henri Bourassa, M. Denaull et la plupart des notables de langue française de l'Alberta, accompagnés des dignitaires du congrès. L'assemblée les applaudit. M. Lessard souhaite la bienvenue aux représentants des différents groupes et aux délégués. Comme il mentionne le nom de M. Bourassa, les applaudissements redoublent. Un peu plus tard, la mention de M. Laurier détermine une manifestation analogue.

Monseigneur Legal prend ensuite la parole. Depuis des années, il est le chef de l'Eglise catholique dans l'Alberta. Ses fidèles lui font excellent accueil. Tout ému, il commence par souhaiter une joyeuse et cordiale bienvenue à M. Bourassa, "ce vaillant et brillant défenseur de la cause catholique et française au Canada". Puis il remercie MM. d'Aubigny et Denaull de leur présence, et entreprend de raconter, en les résumant, l'histoire de la pénétration française dans les régions de l'Alberta. Il rappelle que, dans le passé, les missionnaires y ont protégé toujours la langue française et insisté sur le fait qu'ils encourageaient, dès la première heure, la colonisation française dans l'Alberta. "Nous éprouvâmes de la résistance dans certains quartiers; cette résistance nous vint même de la province de Québec ainsi que d'un journal qui avait alors de l'influence et en a encore. Cette résistance s'est ralentie, mais il n'est pas moins vrai que la campagne de la Vérité a fait tort à l'avancement de la colonisation française dans l'Alberta", dit Monseigneur Legal. Mais un missionnaire dévoué, M. Ouellet, a fait de la colonisation, et, aujourd'hui, MM. les abbés Ethier et Giroux continuent cette œuvre. "Nous avons cependant perdu de belles années", ajoute, d'un ton de regret, Monseigneur Legal. Il est presque trop tard, quant au centre et au sud de l'Alberta. Mais il y a le nord, la région de la rivière de la Paix, des espaces immenses qui nous laissent de grandes espérances pour le futur. Et nous avons autour d'Edmonton un magnifique groupe canadien-français qui grandit chaque année.

En ce qui a trait à l'enseignement dans l'Alberta, Monseigneur Legal rappelle, sur ce point aussi, l'œuvre des missionnaires qui, dès 1859, fondaient une école française au Lac Sainte-Anne, ce qui fut la première mission canadienne-française et catholique dans le Nord-Ouest. Il loue hautement le courage et le dévouement des Soeurs Grises de Montréal qui, demandées par Mgr Taché et Monseigneur Grandin, vinrent, héroïquement, prendre leur

part de cette œuvre civilisatrice, en répondant à Monseigneur Grandin qui leur avait exposé toutes les rigueurs de la vie dans cette région alors lointaine: "Monseigneur, si vos missionnaires peuvent subir cette vie, nos Soeurs feront de même!" L'orateur parle avec une émotion contenue mais visible, et qui l'empoigne à la gorge, de toutes les communautés religieuses de femmes venues, depuis trente ans, ouvrir des écoles dans les différentes paroisses de l'Alberta-Nord; il y a aujourd'hui, sur 16 communautés de femmes établies dans son diocèse, 13 qui sont de langue française; 10 de ces treize font de l'enseignement; il y en a deux de langue anglaise, — et qui n'enseignent pas, — une rutilante, qui se dévoue à l'instruction de ses compatriotes.

"Avec un tel groupement, il est difficile que les sympathies n'aillent pas du côté de la langue française", dit Mgr Legal. Il rappelle aussi l'œuvre du petit séminaire de Saint-Albert, fondé en 1875, celle du Juniorat des Oblats, celle du collège Sainte-Marie de Red Deer, tous en ce qui a trait à l'enseignement aux jeunes gens. "Mais ces établissements ne pouvaient suffire, dit Monseigneur Legal, et c'est pourquoi nous aurons, dès cet automne, le collège Saint-François-Xavier, à Edmonton, dirigé par les Jésuites." L'archevêque note alors que le projet de ce collège remonte à 1906, que des négociations eurent lieu pendant deux ans entre lui et les Jésuites, et que, en mars 1912, le révérend Père Carrière approuva le projet. Monseigneur Legal dit que, sans doute, les abondantes et généreuses souscriptions prélevées pendant le congrès de l'an dernier sont pour beaucoup dans le succès final de l'entreprise; mais il ne faut pas perdre de vue que lui-même, à titre d'évêque de Saint-Albert, céda au collège, pour une somme de \$9,000, un terrain qui en valait \$21,000. "Ce collège sera un collège commercial, classique et universitaire", dit Monseigneur Legal; il conclut en incitant ses fidèles à faire tous les sacrifices qu'exige le maintien de la dignité et de la supériorité de la langue française dans l'Alberta.

Après un fort beau chant de M. N. Laliberté, autrefois de Dawson City, Yukon, et maintenant du ministère du procureur-général de l'Alberta, M. Giroux, un jeune avocat canadien-français d'Edmonton, originaire de Montréal, dit quelques mots de bon accueil aux délégués; et M. Denaull, de l'Action Sociale Catholique de Québec, délégué de la Société du Parler Français de Québec, prononce un discours sur la langue française. De tournure classique, d'allures françaises, et débité sobrement, mais avec un sens exact des nuances, le discours de notre confrère Denaull a plu à l'auditoire qui en a hautement exprimé sa satisfaction. "Nous sommes avec vous de cœur et d'âme et nous sommes prêts à faire, pour vous aider, tout ce qui peut être en notre pouvoir", tel est le message de la Société du Parler Français que transmet aux Canadiens-français d'Edmonton M. Denaull, applaudi à cause de cette déclaration. L'orateur rappelle ensuite ce vœu lapidaire de Monseigneur Roy au congrès de Québec, l'an dernier: "O verbe de France, et verbe de Dieu, que ma langue s'attache à moi; jamais je l'oublie!" résume à larges traits les devoirs des Canadiens-français envers leur langue, — qui sont de l'épurer, de la défendre, de la revendiquer et de l'illustrer partout; puis il parle de la féderation morale puissante qu'est le groupement de toutes les associations de langue française du continent nord-américain, et invite le comité du congrès de l'Alberta à assurer ici le service du secrétariat régional de cette province. Il mentionne ensuite la belle situation acquise par l'élément canadien-français de l'Alberta dans la législature provinciale, le félicite des concessions notables qu'il a obtenues dans le régime de l'enseignement, ainsi que de la fondation de son collège classique français, et termine en souhaitant l'établissement prochain d'un grand pensionnat de jeunes filles, complètement nécessaire de cette œuvre.

Et, comme les derniers accents du Dieu sauve le Roi résonnent dans la salle des séances, la foule canadienne-française s'écoule au dehors, où, par un soir tiède, s'éteignent au ras de l'horizon les reflets attardés du soleil, tout à se coucher dans cette région du nord.

Georges PELLETIER.

DEMAIN: — Le "Devoir" publiera une nouvelle lettre de l'Ouest de M. Georges Pelletier.

LES TAUX DE TRANSPORT

Ceux des compagnies de chemins de fer ont été discutés hier. — Les expéditeurs seraient à blâmer. — La cause de la congestion du trafic.

Ottawa, 17. — Les compagnies de chemins de fer ont commencé hier devant la commission des chemins de fer, leur plaidoyer contre l'adoption d'une indemnité moyenne ou réciproque. Le surintendant général du transport pour le Grand-Tronc-Pacifique, M. Crombie, a déclaré que, en vertu des conditions actuelles, un chemin de fer ne pouvait pas revendiquer comme sien un wagon qui lui appartenait réellement. Il a fait remarquer que, durant les trois-quarts de son existence, un wagon était entre les mains des expéditeurs. Il s'est uni aux représentants des autres chemins de fer pour déclarer que, depuis les derniers dix ans, les chemins de fer avaient dépensé des millions pour améliorer leurs facilités de transport pour le fret.

M. MURPHY
Le premier témoin pour les chemins de fer fut le surintendant général du transport pour le Canadien Pacifique, M. Murphy. Son témoignage fut en grande partie basé sur des statistiques tendant à montrer que la plupart des délais des wagons étaient causés par les expéditeurs et que les chemins de fer pourraient faire circuler plus de wagons et améliorer leurs conditions générales, n'étaient les retards nombreux causés par les expéditeurs.

M. E. W. BEATTY
M. E. W. Beatty, procureur du C. P. R., donna les chiffres pour montrer que ce chemin de fer avait amélioré et augmenté raisonnablement ses facilités de transport durant les derniers dix ans. Pour les quatre années finissant en 1910, la somme totale de \$18,000,000 a été dépensée à cet effet. En 1902, on a dépensé pour les gares de Toronto une somme de \$724,000 et, pour celles de Montréal, une somme de \$346,700. En 1913, les dépenses seront de \$2,029,700 pour Toronto, et de \$1,618,000 pour Montréal.

M. CROMBIE
Le surintendant général du transport Crombie, du G. T. R., prétendit que les chemins de fer avaient fait tout le possible pour améliorer leur service depuis le commencement de

l'année, et qu'ils avaient plus ou moins réussi dans leurs efforts. Il attaqua la liste de délais dans l'expédition des marchandises mentionnées par M. M. K. Cowan dans la matinée, et prétendit que ces délais dépendaient des lignes situées de l'autre côté de la frontière plutôt que celle du G. T. R. Le surintendant du fret Farrow, du G.T.R., déclara qu'il avait été nommé à ce poste en janvier, et qu'il s'était immédiatement mis à l'ouvrage pour améliorer le service. Il donna lecture de lettres de divers expéditeurs de Toronto, Hamilton et autres endroits pour montrer que le service était maintenant satisfaisant.

Ceci termina la discussion sur l'indemnité réciproque, puis M. Walsh, expert en trafic de la Canadian Manufacturers Association, donna des explications sur le système de l'indemnité moyenne, qui est aussi proposé.

Par le système de l'indemnité moyenne, les frais sur tous les wagons détenus par l'expéditeur ou le receveur pour le chargement ou le déchargement seront supportés sur la base moyenne du temps de leur détention. Cette détention moyenne sera comprise comme suit: Un crédit d'un jour sera accordé pour chaque wagon déchargé durant les vingt-quatre heures suivant son arrivée. Un débit d'un jour sera chargé pour toutes les vingt-quatre heures ou leur fraction durant lesquelles un wagon sera détenu, en plus des 48 heures réglementaires.

En fin de mois soldé, le nombre total de jours de retard déduit du nombre total de jours de débit et des frais de \$1 par jour seront chargés sur le reste. Si les crédits égalent ou excèdent les débits, aucun frais ne seront supportés par la détention du wagon et aucun paiement ne sera fait aux expéditeurs ou receveurs à cause d'un tel excès de crédits.

M. H. C. Champ, représentant la U. S. Steel Co. du Canada, fit remarquer que le système de l'indemnité ne serait pas désavantageux pour les petits expéditeurs, vu qu'il serait facultatif. Comme cinq jours de crédit seulement pourraient être appliqués contre un wagon, la détention des wagons ne serait pas avantageuse pour les expéditeurs.

DESASTREUX INCENDIE A TORONTO LA NUIT DERNIERE

Toronto, 17. — Un incendie qui s'est déclaré dans la grande tannerie Wicklett & Craig a dévasté en une désastreuse conflagration détruisant complètement un édifice de plusieurs étages de la rue Cypress et mettant en danger les édifices du voisinage. Personne n'a été blessé, les pompiers qui combattaient les flammes ont été exposés au danger.

La veille, quatre crématoires et les étables de la corporation sont en arrière de l'usine de la compagnie Wicklett. Il y avait dans les écuries 76 chevaux que l'on a fait sortir immédiatement. La force du vent augmentait en même temps que les flammes qui volaient dans les environs et surtout sur la manufacture de tan située au sud de l'immeuble ravagé par l'incendie et près des usines de savon Taylor. A une heure il y avait pour \$200,000 de marchandises brûlées. Le chef des pompiers Thompson a averti ses hommes de prendre les précautions nécessaires pour ne pas se blesser. Il y a tout lieu de croire que l'incendie s'est déclaré dans la forge. A 11.45, Thomas M. Milne, un serfein

du Canadien Nord, aperçut les flammes. Les pompiers furent sur les lieux en quelques minutes, mais les flammes s'élevaient rapidement avec une rapidité étonnante, entourant le bâtiment des étages et arrivant en danger des édifices du voisinage.

Personne n'a été blessé, les pompiers qui combattaient les flammes ont été exposés au danger.

La veille, quatre crématoires et les étables de la corporation sont en arrière de l'usine de la compagnie Wicklett. Il y avait dans les écuries 76 chevaux que l'on a fait sortir immédiatement. La force du vent augmentait en même temps que les flammes qui volaient dans les environs et surtout sur la manufacture de tan située au sud de l'immeuble ravagé par l'incendie et près des usines de savon Taylor. A une heure il y avait pour \$200,000 de marchandises brûlées. Le chef des pompiers Thompson a averti ses hommes de prendre les précautions nécessaires pour ne pas se blesser. Il y a tout lieu de croire que l'incendie s'est déclaré dans la forge. A 11.45, Thomas M. Milne, un serfein

du Canadien Nord, aperçut les flammes. Les pompiers furent sur les lieux en quelques minutes, mais les flammes s'élevaient rapidement avec une rapidité étonnante, entourant le bâtiment des étages et arrivant en danger des édifices du voisinage.

La Navigation

EN ROUTE POUR MONTREAL	De	Date
Paquet	Manchester	17
Port	Manchester	17
Tona	Newcastle	Mai 31
Lake Michigan	Londres	17
Montcalm	Liverpool	17
Montrose	Anvers	17
Huron	Newcastle	17
Cairngowan	Middlesboro	17
Englishman	Bristol	17
Scottish	Londres	17
Pisa	Rotterdam	17
Manchester	Manchester	17
Corporation	Manchester	17
Letitia	Glasgow	17
Welshman	Liverpool	17
Inshoven	Glasgow	17
Head	Glasgow	17
Megantic	Trieste	17
Pelagie	Liverpool	17
Chiltern Range	Hull	17
Montezuma	Londres	17
Gleam Head	Port Talbot	17
Crefeld	Bremen	17
Tyrolia	Trieste	17
Ascania	Southampton	17
Corinthian	Londres	17
Athenia	Glasgow	17
Manchester	Manchester	17
Engineer	Manchester	17
Fusionist	Liverpool	17
Prevarion	Glasgow	17

Canal Lachine — En haut : F. P. Jones à Charlotte, vide; Windsor à Desverge, vide; John Duncan à Erie, vide; Keyport à Ashtabula, vide; Haddington à Fort Colborne, vide; Natronico à Fort Colborne, vide; Keybell à Ashtabula, vide; Niaragua à Oswego, vide; Rapids Prince à Prescott, passagers; Rockfery à Fair Haven, vide; Imperial à Sarnia, vide. En bas : Keybell d'Ashtabula, charbon; Haddington de Sandusky, charbon; Carlton, de Port Colborne, 68,000 minots de blé; Windsor, d'Oswego, charbon; John Duncan, d'Erie, charbon; Niaragua d'Oswego, charbon; Rosemont de Port Arthur, 61,000 minots de blé; Rockfery de Fair Haven, charbon; Imperial de Sarnia, huile; Mapleton, d'Ashtabula.

Schiller, 6.30; House 7; Besmer, Holly, Condon, Dundee, 8; Joshua Rhodes 8.30; Manuella, Sinola, Scottish Hero, Steam 9.30; Jenks, 10; Sellwood, Nika Helvetia, 10.30; Wickwire, jr., Canadian, 11.30; Cygnus, midi; Truesdale, Midland Queen, Superior City, 12.30; Gettysburg, 1; Sylvania, 1.30; Laughlin, 2; George Stephenson, Smeaton, 2.30; Baker, Ellwood, 3; Wainstoga, Empire City, 3.30; John Owen, 5.30; Elba, Frick, 6; Cornell, Black, 7; Wissahickon, Wau-tam, 7.30; Buffington, 8.30; John Moore.

En bas — Albright, 8.30 hier soir; Leopold, 9.30; Byers, 10; Ontario, 11.30; Merida, 1 a.m.; Agnew, 2; Tagona, Turret Court, 3.30; Farrell, 4.30; agier, Wolf 5; William Rogers, 6.30; (grand) Fitzgerald, 7.30; (petit) Samuel Mather, 8; Spalding Wilkinson, 8.30; Waldo 9; Russel Hubbard, 10; Frank Peavey, 10; Muncy Barth, George Holland, Norris Hibernia, 11.30; Linn, midi, Dalton, Alberta, Rees-Olcott 1; Buffalo, 2; Kerr, 2.30; Oliver, 3; Couly McKee, Adriatic Constitution, 4.30; Locoma, 5; Buason, 5.30; Elba, Frick, 6.30; Fairbairn Manilla, 7; Perkins, 8; Hart, Berlin, Aurora, 8.30.

DECISION CENSURE
Les feuilles maritimes anglaises et américaines sont unanimes à blâmer la commission d'enquête montrealaise qui s'occupe de rechercher les causes des accidents aux paquebots sont exposés. Elles prétendent que la dernière décision relative aux capitaines du "Bengore Head" et du "Royal George" est injuste et que cette injustice est inspirée par le Gouvernement fédéral. Elles disent que les capitaines de navires sont des hommes comme les autres, qu'ils ont besoin de repos et que si un accident se produit pendant leur sommeil, on ne saurait les en tenir responsables.

DANS LE Monde Ouvrier

LES OUVRIERS EN CHAUSSURES

Les délibérations des délégués de la Boot and Shoe Worker Union ont commencé pour de bon hier après-midi. Le comité chargé de vérifier les lettres de créances des délégués a fait rapport. Toutes les délégations ont obtenu de séjurer, moins celle du Local 100, de Brockton, Mass. Contre celle-ci, un protêt a été présenté en bonne et due forme, l'accusant d'avoir illégalement et frauduleusement arraché le mandat de représentation de leur union, à la convention de Montréal.

Cette grave accusation a nécessité une enquête approfondie, de la part du comité de créance dont le président, M. Patrick Gillon, a assigné de présenter leur union, à la convention de Montréal.

Un fait digne de remarque, c'est la dignité et la courtoisie qui règne au sein de la convention; on se croirait dans l'enceinte d'une haute cour de justice, tant l'attitude des délégués est solennelle.

LES INGENIEURS DE LOCOMOTIVES
Une autre puissante association ouvrière internationale, la Visitation des ingénieurs de locomotives, a tenu sa convention annuelle; c'est la Fraternité des ingénieurs de locomotives, du bureau-chef est aux Etats-Unis.

Cette convention commença le 5 août prochain, pour se terminer le 8 du même mois.

Le comité local de réception travaillait activement à préparer aux délégués de l'étranger, une réception des plus cordiales.

Au cours de leur séjour en cette ville, ils seront les hôtes d'un grand banquet au Windsor, auquel seront invités des représentants des gouvernements fédéral et provincial, des principales villes du Canada et des Etats-Unis, ainsi que des sommités du monde des chemins de fer.

La Fraternité des ingénieurs de locomotives compte 79,000 membres, dispersés au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique. Elle a eu cependant des débuts très modestes, car en 1863, lors de la fondation de la première organisation, quelques ingénieurs du Michigan Central Railroad en formaient tout l'effectif.

L'activité de ceux-ci ne devait cependant pas rester stérile, car dès l'année suivante, le nombre des membres était assez nombreux pour permettre la tenue de la première convention, à Indianapolis. C'est alors que le nom de Fraternité des ingénieurs de locomotives fut adopté.

On voit d'ici tous les progrès réalisés depuis.

La Fraternité compte un département d'assurance mutuelle, qui paie une indemnité à ses membres, en cas de maladie ou d'accident et la mort, des primes variant de \$1,500 à \$4,500. Elle a déjà ainsi payé la somme de \$17,000,000 jusqu'à aujourd'hui.

QUESTION TOUJOURS PENDANTE
Il semble que rien n'est changé dans le conflit qui s'est élevé entre le Syndicat des Débardeurs et les armateurs de la Shipping Federation, au sujet de l'arrimage des grains.

La réunion que le Syndicat a tenue dimanche n'a eu aucun résultat appréciable et le travail continue dans le port, avec la même activité qu'auparavant.

Cela ne veut certes pas dire que tout est terminé, loin de là. Mais on peut toujours en conclure que les membres du Syndicat des Débardeurs n'ont pas cessé d'envisager les choses froidement et qu'en dépit de leurs justes griefs, ils ont sagement décidé d'attendre au travail, le résultat des négociations entreprises par leur actif agent d'affaires, M. Geo. Poit.

REUNIONS DE CE SOIR:
Union des tailleurs de granit; Union 144, des plombiers; Union des Maçons en pierre, Temple du Travail. Union 146, des ferblantiers-couvreur, salle Saint-Joseph; Bureau Exécutif de la fédération canadienne des cordonniers, salle Dumont; conseil-conjoint 17, des cordonniers, union 667, des ouvriers barbiers, salle Duvernay.

Trois religieuses vont soigner les lépreux en Chine
Au convent de l'Immaculée Conception, chemin Sainte-Catherine, dimanche après-midi, on a fait le choix de trois missionnaires qui partiront pour la Chine le mois prochain pour aller soigner les lépreux.

Sancti Gracur l'Archevêque assésait à cet égard, les trois religieuses missionnaires sont: Sr Saint-François d'Assises, Mlle Clara Hébert, de Montréal; Sr Marie Bernadette, (Mlle) Alma Léger, d'Alexandria, (Mlle) Sr Raphaël, (Mlle) Malvina Biron, de Montréal.

LE SOUL DE LA PENSÉE FRANÇAISE

Trois nouveaux dons. — Un avis important

A mesure que le jour de notre fête nationale approche, les associations paroissiales des quatre coins de la province de Québec, manifestent de plus en plus le désir d'adhérer à l'œuvre du Sou de la Pensée Française.

A Saint-Jean-de-Laprairie un groupe de jeunes gens aidé d'étudiants de l'Université Laval et avec le concours de musiciens de Montréal, a organisé pour le dimanche 22 juin, une soirée au bénéfice du Sou de la Pensée Française. Cette manifestation sera sous le patronage des honorables juges Robitoux, Monette et Lafontaine.

NOUVELLES SOUSCRIPTIONS
Parmi ceux qui ont manifesté tout récemment d'une façon tangible leur adhésion au mouvement, signalons sur la liste déjà publiée les donateurs suivants:
Mont Saint-Louis, Montréal \$25.00
Commission Scolaire d'Hochele 10.00
M. l'abbé Lessard, curé d'Upton 5.00

AVIS IMPORTANT
Tous les comités d'organisation de

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES
APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

INSTITUTRICE
On demande deux institutrices diplômées avec références, pour prendre charge des écoles de la municipalité de Temiscamingue-Nord, Co. Pontiac, pour l'année scolaire 1913-1914, moyennant un salaire de \$225, chauffées et logées. S'adresser à J. A. Renaud, secrétaire-trésorier.

À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER
VALMONT
No. 2111 Avenue du Parc : 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

À VENDRE

A VENDRE OU A LOUER
Propriété de campagne à louer ou à vendre, située à Saint-Placide, sur le lac des Deux-Montagnes; bateaux tous les jours. S'adresser à 210 Saint-Charles.

À VENDRE

A vendre, par Jean Castelli, Edifice "La Patrie"; Magasin de chaussures; Ventes animées, rue Sainte-Catherine, 900 sièges à 10c. Petit hôtel, \$3,000 comptant, balance facile. Plusieurs meubles meublés. Salles à manger, Epicerie, Magasin de cigares, Terres, etc. S'adresser: Jean Castelli, 120 Ste-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie", établi depuis 23 ans. Tél. Est 4563.

OEUFES ET VOLAILLES

Recette pour conserver des oeufs avec toutes leurs qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratuite. Octavien Rolland, Boite Postale 2363, Montréal.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété rue Ste-Catherine Ouest, entre Clarke et Saint-Urbain, côté nord. 10,686 pieds terrain. S'adresser: Dr Nap. Boucher, 541 Grand-Tronc.

DIVERS

ATTENTION
M. Jean Castelli, agent, n'a plus rien à faire dans son ancien bureau, 117 rue Sainte-Catherine Est; depuis le 1er mai il est installé dans son nouveau bureau, 120 Sainte-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie". Tél. Est 4563.

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, sous tranches, seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

GAZELIERS-POELLES

Électroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de dômes, de gazeliers, de poêles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 411 Ontario Est, Tél. Est 721.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Serjent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

AVIS — DEMANDE A ÉTÉ FAITE A LA CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL

pour permission d'ériger une écurie de seize stalles sur le lot numéro cadastral 1455-56, subdivisions Nos. ... du quartier Saint-Henri, rue Richelieu. ANGUS KENNEDY, No 27 rue Lenoir, Montréal, 16 juin 1913.

STATISTIQUES DE LA natalité en France

(Service particulier)
Paris, 17. — Les statistiques des naissances pour l'année 1912 sont de 750,650 comparées à 742,114 pour l'an dernier. Le docteur Bertillon a déclaré que l'augmentation était plus apparente que réelle et que les années 1911-12, avaient enregistré les statistiques les plus décourageantes, démontrant la persistance du mal qui entraine la France vers sa ruine.

Élection d'officiers

L'ASSOCIATION DRAMATIQUE DE MONTREAL CHOISIT SES CONSEILLERS POUR 1913-1914.
Les élections annuelles de l'Association Dramatique (incorporée) ont eu lieu le vendredi, 6 juin courant, et ont donné le résultat suivant:
Président, M. J.-A. Bertrand; vice-président, M. J.-E. Marchand; 2ième vice-président, M. C. A. Léonard; secrétaire-archiviste, M. C. A. Vallard; assistant secrétaire-archiviste, L. Geoffroy; trésorier et administrateur, J. Brasseur, géral, M. Chs. Migneron; gérant de publicité, M. C.-J. Gauthier; directeur-artistique, M. P.-E. LeBlanc; directeur de la scène, M. L. Meunier; commissaire-ordonnateur, M. T. Chamberland; machiniste, M. A. Brooks; accessoiriste, M. J. Bourque; assistant-accessoiriste, M. P. Lambert.

L'installation du nouveau conseil s'est faite vendredi dernier. L'Association prétera son concours aux Artistes Canadiens et jouera dans leur salle, le 12 juillet prochain, "Les Parapluies", comédie de G. Wailly.

Le directeur du "Globe" se rétablit

Port-Arthur, Ont., 16. — Les blessures du Rév. J. A. Macdonald, directeur du "Globe" de Toronto, ne sont pas aussi sérieuses qu'on l'avait rapporté. Le Dr Macdonald était assez bien hier pour faire une promenade en automobile. Son fils, Gordon Macdonald, est ici, et on attend l'arrivée de Mme Macdonald.

La révision du tarif américain

Washington, 17. — La liste agricole dans le projet de loi du tarif a été bouleversée de nouveau par le comité des finances, aujourd'hui, lorsque la décision prise au commencement de la journée et approuvant l'entrée en franchise du bétail et du blé, sujets à un droit de représailles.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1254-1251. Codes : Lièrwa, West.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transpiration. — Rue Saint-Jacques
ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B.
Avocat
54 Notre-Dame-Ouest, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 4420. Bureau du soir: 34 rue Desery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats
Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.
J. C. Lamotte, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Cible Wilder
W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L., M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Montréal.

Résidence : 948 878.

ANATOLE VANIER, B.A., L. L. B.

AVOCAT
Tél. Main 213. Chambre 58.
97, rue Saint-Jacques.

Résidence : 180, Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973

GUY VANIER, B. A., L. L. B.

AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Ra. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 42 rue Saint-Gabriel. Tél. Est 2765. Résidence, 405 Duluth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L. L. B.

— Notaire —
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell Main 7675
RESIDENCE : 1504 rue Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 4755

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES

R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.B. Notaire. Argent à prêter. Succession 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2615 Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

ASSURANCES

Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation, Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

Dr M. LEMOYNE

257 SHERBROOKE EST (Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chir. chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieurs-Conseil, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTBEL & HURTBEL, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres, Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS
Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets
Rapports Techniques et Financiers
ADRESSE : 56 BEAVER HALL HILL
Téléphone 0ptown 3308, MONTREAL

ARCHITECTES

RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A.A.P.C.) Architecte et Évaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAPRENIERE, J. L. D. — A.A.P.C. Architecte, Professeur de Dessin d'Architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887, 53 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Est. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3969. Suite 45-46-47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A

LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES
Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

ENTREPRENEUR

L. J. COURTEAU, entrepreneur général menuisier-charpentier. Spécialités: Restauration générale de vieilles maisons. Peinture, gaz, électricité. 1081 rue Dorion.

VICTORIA HOTEL

Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

DOMINION COAL CO.

LIMITED
MINEURS ET EXPÉDITEURS DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (rue mine), mélangé (stack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE

POLITIQUE ETRANGERE

GUILLAUME ET LA PRUSSE

Le Kaiser aurait, depuis son accession au trône, refusé d'obéir aux vœux de ses prédécesseurs, en détruisant le document qui lui demandait d'abolir la constitution prussienne.

Berlin, 17. — Une anecdote remarquable montrant l'attitude de l'empereur Guillaume envers la monarchie constitutionnelle, a été racontée au jourd'hui devant la faculté et les étudiants de l'université de Berlin.

Le professeur Otto Hintze, professeur d'histoire constitutionnelle et administrative, a dit que l'empereur lui avait raconté, il y a quelques années, comment il avait méconnu l'appel fait par Frédéric-Guillaume IV de Prusse à ses successeurs, demandant d'abolir la constitution prussienne.

LE PERIL JAPONAIS AUX ETATS-UNIS

Il réside maintenant, dans la concurrence commerciale que le petit empire fera aux Etats-Unis si le bill du tarif est ratifié.

Washington, 17. — Aux auditions devant le comité des voies et moyens, les fabricants de bonneterie et de sous-vêtements de coton ont déclaré que le coût de fabrication en Allemagne et en France est très bas, ce qui fait qu'il est excessivement difficile pour les Américains de soutenir la concurrence sans un tarif protecteur élevé; mais que la véritable crainte des manufacturiers est qu'avec un tarif élevé les Japonais inonderont le pays de leurs produits fabriqués par les ouvriers les moins payés.

et avec l'accroissement de la vente des cotonnades japonaises en Extrême-Orient, l'importation du coton est devenue une sérieuse question économique. Des sommes considérables ont été dépensées en essais pour la production artificielle ou autre du coton au Japon. Les résultats sont loin d'être satisfaisants. En même temps, le gouvernement de Tokio rapporte que des résultats assez satisfaisants ont été obtenus de la culture expérimentale du coton à Chosen (Corée) et à Taiwan (Formose).

Les membres du comité des voies et moyens ont refusé de prendre en considération les craintes des manufacturiers à l'égard du Japon. Ils ont dit qu'il faudrait bien des années au Japon pour développer son commerce de coton et que les craintes des manufacturiers américains étaient imaginaires. M. Underwood et ses collègues ont insisté pour que les manufacturiers s'en tissent aux conditions en France et en Allemagne, prétendant que la situation présente pour le Japon était très éloignée. Mais en fait, le péril provenant des manufacturiers japonais est déjà réel. D'après les rapports du consul général à Yokohama, Thomas Sammons, les importations de coton américain en 1912 se sont élevées à 249,631,600 livres, contre 98,236,800 livres en 1911. A ce propos, il est intéressant de noter l'accroissement des exportations japonaises de cotonnades et de coton filé. En 1911, les importations de coton brut au Japon étaient évaluées à \$73,997,740, et les exportations de marchandises de coton s'élevaient à \$33,425,336, pendant qu'en 1912, les importations du Japon en coton brut s'élevaient à \$100,000,453, et ses exportations en cotonnades à \$44,308,365.

Table with 2 columns: Articles, 1911, 1912. Rows include Tissus, Esuile-mains, Sous-vêtements, Coton filé, Total.

L'OCCUPATION DU MAROC

Le colonel Mangin dans la Tadmra. — Envoi d'un bataillon de zouaves à Agadir

Rabat (Maroc), 17. — Les dernières nouvelles reçues du quartier-général de la colonne Mangin, dans la Tadmra, indiquent que la situation tend à s'améliorer, à la suite de la dispersion des rebelles marocains par les troupes françaises, dans le combat du 8 juin.

à Agadir, dans l'extrême sud marocain. Agadir a été occupée, il y a quelques jours, par les troupes du sultan Moulay Youssef, venues de Marrakech par voie de Taroudant, et que soutenait le croiseur français le "Duc de Chayla", venu de Mogador.

FRANCE

Manoeuvres socialistes

M. JAURES ET SES AMIS S'ABSENTENT LES SEANCES DE LA CHAMBRE.

Paris, 17. — Malgré la persistance des socialistes à harceler le ministre par tous les moyens possibles, le cabinet Barthou tient bon et à chaque vote a une majorité plus forte.

Concours de tir

Rennes, 17. — M. Etienne, ministre de la guerre, a présidé un concours de tir, il a passé ensuite la revue de la garnison et une foule nombreuse l'a acclamé. Les autorités ont donné ce soir un banquet en son honneur.

Le parti plébiscitaire

Paris, 17. — A la réunion du parti plébiscitaire qui a eu lieu dimanche M. de Cassagnac et le duc de Montebello ont prononcé des discours demandant le "referendum", l'abrogation des lois d'exil et la révision de la constitution. Une motion de dévouement au prince Victor-Napoléon s'est adoptée.

L'antimilitarisme

Paris, 17. — La retraite militaire de dimanche soir a été troublée, dans le deuxième arrondissement, par une manifestation antimilitariste organisée par des socialistes. Une contre-manifestation s'est produite spontanément et, au cours de la bagarre, il y a eu de nombreux blessés. Des arrestations ont été opérées.

L'ACHEMINEMENT VERS LA PAIX

Sur l'invitation de la Grèce et de la Serbie, la Bulgarie accepte le projet de démobilitation à condition que les puissances associées acceptent à leur tour l'arbitrage de la Russie

LE CHOLERA DANS L'ARMEE BULGARE

Vienna, Autriche, 17. — Le gouvernement bulgare a accepté la proposition de démobilitation faite par la Serbie et par la Grèce, dit la "Neue Freie Presse". On a cependant posé la condition que des garnisons composées d'un nombre égal de soldats des nations intéressées, seront placées sur le territoire contesté de la Macédoine et ailleurs, avant que la démobilitation ne soit commencée.

Salonique, 17. — Le choléra fait des progrès alarmants parmi les troupes bulgares stationnées à différents endroits de la Macédoine. Des centaines de cas sont rapportés aux hôpitaux militaires et les décès sont nombreux. La population civile est aussi sérieusement atteinte.

ANGLETERRE

Vandalisme. Cambridge, Angleterre, 17. — Trois cents volumes de la bibliothèque du Saint-John's College ont été mutilés. Plusieurs de ces volumes sont d'une grande valeur. On tient les suffragettes responsables de cet acte de vandalisme.

di dernier pour Mexico. La goélette était sous les ordres de deux Mexicains, Vincenzo Segura et Alfredo Rodriguez, chefs du parti révolutionnaire. La goélette avait été achetée et grée à Orleans.

MEXIQUE

L'agitation révolutionnaire. Havana, 17. — L'on a découvert hier, qu'une grande goélette munie de mitrailleuses, avait fait voile vers-

ETATS-UNIS

Traité avec la Norvège. Washington, 17. — Le secrétaire Bryan et le ministre norvégien Bryn ont aujourd'hui signé l'entente mettant en force, pour un terme de cinq ans, le traité spécial d'arbitrage entre les Etats-Unis et la Norvège, qui expire le 24 juin. C'est le quinzième traité de cette nature qui est envoyé au Sénat pour y être ratifié.

L'IMMEUBLE

M. Olivier Asselin, directeur de la Bourse de l'immeuble nous écrit une lettre dont nous extrayons ce qui suit: "Deux fois en une semaine, il m'est venu aux oreilles que j'avais gagné gros d'argent l'on a dit \$36,000 en vendant à la Ville certain immeuble de la rue du Champ de Mars."

Un drame aux Trois-Rivières

UN JEUNE SUEDOIS ET UNE JEUNE FILLE SE NOIENT DANS DES CIRCONSTANCES ETRANGES AUX TROIS-RIVIERES. — MEURTRE OU SUICIDE.

Trois-Rivières, Qué., 17. — Un jeune Suédois du nom d'Olsen s'est précipité, samedi soir, dans le Saint-Maurice du haut du pont du C.P.R., avec une jeune fille de 17 ans qu'il courtisait depuis longtemps.

Un phoque capturé à Boucherville

(De notre correspondant) Boucherville, 17. — Un jeune phoque a payé de sa vie l'imprudence de s'aventurer dans les eaux de Boucherville. Le fait est assez peu banal pour qu'il mérite d'être raconté.

Un navire éclairé

DES SOUMISSIONS SERONT BIEN TOT DEMANDEES. Ottawa, 17. — Le ministère de la marine est sur le point de demander des soumissions pour la construction d'un navire éclairé, qui sera employé au service des forts entre Montréal et le canal Welland. Les soumissionnaires stipuleront que ce vaisseau devra avoir 155 pieds de longueur, 30 de largeur et doit être construit au Canada.

Le feu

Un incendie dont on ignore l'origine a causé pour quelques milliers de piastres à la propriété de M. Marcelet, 43, rue Notre-Dame Ouest, dimanche vers dix heures. La brigade sous les ordres du sous-chef Brière maîtrisa les flammes après 40 minutes d'un travail ardu.

Mariage Duckett-Desrochers

Le mariage de Mlle Rita Duckett, fille de M. R. J. Duckett, avec M. Félix Desrochers, avocat, a été célébré ce matin en l'église Saint-Louis de France. Le frère de ce dernier, M. l'abbé Paul Desrochers, a prononcé une allocution, et a donné la bénédiction nuptiale.

LES INVENTEURS DU CANADA

La prochaine assemblée de l'Association des Inventeurs du Canada aura lieu ce soir à 8 heures, à l'École Polytechnique, 228 rue Saint-Denis.

Extirpez les Mauvaises Herbes

Les mauvaises herbes poussant en liberté ruineront la récolte.

Il ne suffit pas de labourer et de semer comme on convient au printemps et à l'automne, et de se fier à la nature pour le reste.

Il y a à lutter contre les mauvaises herbes.

Dans le domaine des affaires, il existe aussi de l'ivraie contre laquelle il faut lutter—l'ivraie de la concurrence et de l'opposition — de l'indifférence publique à l'extérieur, du défaut d'esprit d'entreprise à l'intérieur — ivraie qui, si on ne la combat pas sérieusement, retarde le développement des affaires.

Le sarclage est le seul moyen efficace de détruire les mauvaises herbes. Ne cessez pas de sarcler et les mauvaises herbes ou l'ivraie n'auront jamais la chance de se répandre.

Il existe, pour tous les gens d'affaires, l'équivalent de cette combinaison de la charrue et de la herse, de fertilisateurs et de vaporisateurs — un destructeur de l'ivraie qui s'opposera à l'envahissement des mauvaises herbes:

C'est la Publicité

Il ne suffit pas de préparer le terrain, d'y semer des annonces au printemps et à l'automne et de compter pour le reste sur la nature humaine.

La nature humaine et le respect que vous témoignent vos clients ne sont pas à l'épreuve de l'ivraie qui, en été, vit et se propage dans les milieux stagnants où règne l'apathie.

Conservez votre activité durant la saison des chaleurs — sarcler sans trêve les mauvaises herbes.

Transformez en une saison active, la période de ralentissement de la saison d'été en faisant de la publicité pendant la saison d'été. Imaginez des attractions pour l'été et semez en vue d'une récolte de profits en été, et la culture de la Publicité empêchera l'envahissement de l'ivraie.

Sarcler, Annoncez, C'EST LE MOYEN D'EXTIRPER LES MAUVAISES HERBES

Vous obtiendrez des avis relativement à vos problèmes de publicité, en vous adressant à notre Agence de Publicité recommandable ou au secrétaire de l'Association de la Presse Canadienne, chambre 303, L'Immeuble Building, Toronto. Une demande d'information n'entraîne pour vous aucune obligation, par conséquent écrivez si le sujet vous intéresse.

Les freins de la locomotive "1338" étaient défectueux

A L'ENQUETE A LA SUITE DE L'ACCIDENT, IL EST PROUVE QUE LE MECANICIEN DOHERTY AVAIT AVERTI LES AUTORITES DU MAUVAIS ETAT DES FREINS.

Stamford, Connecticut, 17. — A l'enquête du coroner, hier, sur le terrible accident de chemin de fer de jeudi dernier, la compagnie New Haven a produit le livre de travail de la rotonde de Stamford, contenant l'entrée faite en date du 10 juin par le mécanicien Charles J. Doherty, à l'effet que les freins de la locomotive 1338 n'étaient "pas bons"; Doherty a déclaré que le mécanicien J. F. Carroll lui avait déclaré, mardi dernier, que les freins de la locomotive 1338 n'étaient pas en bon état et John H. Dillon, beau-frère de Doherty a déclaré que l'un des témoins avait attendu les instructions de M. B. I. Spock, procureur du chemin de fer New-Haven, avant de répondre aux questions du coroner. Tels ont été les faits saillants de l'enquête.

Le livre de travail de la rotonde est un fort volume dans lequel les mécaniciens prennent note des réparations nécessaires à leurs locomotives. La compagnie fit remarquer que Doherty n'avait pas spécifié "frein à air comprimé" et qu'il avait ajouté au bas de la page "Les freins sont maintenant en bon état".

Le témoignage de Jos. J. Gash, un mécanicien de la rotonde, fut le plus intéressant de la journée. Il déclara qu'il avait lu les notes de Doherty et qu'il avait examiné sa machine, mais qu'il n'avait rien trouvé qui fût en défaut. Il crut que Doherty s'était trompé.

A la séance de l'après-midi, John H. Dillon, de New-Haven, beau-frère du mécanicien Doherty, créa toute une sensation en disant, lorsqu'il prit la parole, que l'un des témoins avait reçu les instructions de l'avocat de la compagnie, avant de rendre son témoignage.

L'enquête a été ajournée.

Travaux à l'île du Prince-Edouard

Ottawa, 16. — La soumission de la Halifax Dredging Co., pour les travaux à faire à Carleton Point, Ile du Prince-Edouard, avait été acceptée. Il s'agissait du passage des wagons de marchandises du Nouveau-Brunswick à l'île du Prince-Edouard. Les soumissionnaires avaient demandé \$700,000. Une complication est survenue qui a provoqué le retrait de la soumission. La compagnie avait stipulé qu'elle emploierait le grès de l'île du Prince-Edouard; mais les ingénieurs du gouvernement prétendent qu'il ne durera pas. On devra appeler d'autres soumissionnaires. C'est regrettable car les travaux seront forcément retardés de trois ou quatre mois.

Deux compagnons de Scott à Toronto

Toronto, 17. — Le Dr C. S. Wright, de Toronto, qui prit part à l'expédition antarctique du capitaine Scott, et son compagnon, Frank Debenham, ont été chaleureusement reçus aujourd'hui, par le conseil municipal, et les représentants des divers clubs et associations.

PARIS KID GLOVE STORE

140 RUE PEEL (près Hôtel Windsor) Vente de Corsets de Juin OCCASIONS SPÉCIALES dans les Corsets Français et Américains.

Comprenant les lignes discontinuées et déssorties de Marques bien connues:

- 500 paires C. B. R. & G. et courts importés, en belle batiste mercerisée. Valeurs régulières: \$2.00 et \$3.50. Spécial \$1.50
200 paires Corsets Gosard se lançant en avant et R. & G. Valeurs régulières: \$5.00 et \$9.00. Spécial \$3.50
200 paires Corsets Binner & Irene, modes nouvelles, en coutil blanc importé. Valeur régulière: \$9.00. Spécial \$5.00

ESCOMPTE 25 p.c. sur tous les modèles des Brasnières et sur les Jupons en soie.

Pour les oeuvres sociales

Il semble entendu qu'il sera fondé très prochainement à Sherbrooke un syndicat ouvrier. Les personnes du diocèse ou du dehors désireuses de se mettre en communication avec le comité pour échange de vues sur les questions de tempérance, syndicats ouvriers, bonne presse ou bibliques paroissiales peuvent s'adresser directement aux membres des sous-comités ou au secrétaire, M. l'abbé N. Codrè, séminaire de Sherbrooke.

Accident à un cuirassé

Plymouth, Angleterre, 16. — Le cuirassé "Magnificent" s'est échoué à Penlee Point, à l'ouest de l'entrée de Plymouth Sound, aujourd'hui. Le brouillard était très épais lorsque l'accident se produisit. On ne croit pas que le navire de guerre soit en danger.

Deux aéronautes échappent à la mort

Londres, 17. — Emile Dubonnet et Wilby Jourdan, deux aéronautes de Paris qui participaient à une course de longue distance en ballon, ont été recueillis par un remorqueur à vingt-deux milles au sud de Ventnor, sur la côte sud de l'île de Wight. Ils se cramponnaient aux débris de leur ballon.

LA VIE SPORTIVE

LES IRISH-CANADIENS SE METTENT A L'OEUVRE

TOUS LES JOUEURS DU CLUB IRLANDAIS ONT PRIS PART A LA PRATIQUE D'HIER SOIR. — LA JOUTE DE SAMEDI PROCHAIN AU PARC MASCOTTE SERA LA PARTIE PAR EXCELLENCE DE LA SAISON. — LES BEACHERS VEULENT PRENDRE UNE REVANCHE.

Les joueurs de l'Irish-Canadian ont eu une excellente pratique hier soir. C'était en réalité la première pratique depuis leur joute du 7 juin contre le National, mais cela n'empêche pas que les équipiers du grand Jim Kavanagh sont en excellente forme et tous, sans exception, se disent prêts à rencontrer les Beachers.

Les Irlandais ont déjà une bonne avance sur les autres clubs dans la course pour le championnat du Big Four, car ils ont trois victoires à leur crédit tandis qu'ils n'ont pas encore connu la défaite.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des Ligues Américaine et Nationale:

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Detroit, New York, Cleveland, Philadelphia, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Chicago, Washington, St. Louis, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Cleveland, Washington, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Philadelphia, Chicago, Boston, etc.

Une partie de douze reprises à Providence

LES ROYALS TRIOMPHERENT DES GRAYS HIER APRES-MIDI EN COMPTANT QUATRE POINTS A LA TROISIEME MANCHE SUPPLEMENTAIRE. — UNE JOUTE MONOTONE.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Montreal, Newark, Buffalo, etc.

Les promoteurs sont généreux

UNE BOURSE DE \$1,000 EST OFFERTE A L'EQUIPE QUI REMPORTE LE PLUS GRAND NOMBRE DE VICTOIRES DANS LES JOUTES DE POLO EN AUTOMOBILES AU TERRAIN DU NATIONAL.

Le terrain du National, à Maisonneuve ou on est tant de dures joutes de crose dans le passé, sera converti en entrepôt de la douane du 21 au 25 juin. Le vase terrain, où les joueurs de polo anglais donneront des exhibitions et se disputent une bourse de \$1,000 sera sous la garde d'un officier de la douane canadienne qui aura l'œil sur les autos des joueurs et verra à ce qu'aucun d'elles ne disparaisse. Les promoteurs de ces exhibitions de polo ont en effet pris les arrangements voulus pour que les autos entrent à la douane en transit. Ces automobiles ont une très curieuse apparence et ont attiré l'attention du public partout où elles ont passé. En Europe, où les joueurs anglais ont participé à nombre de joutes, elles ont fort excité la curiosité. Ces automobiles sont très dispendieuses et ont été construites spécialement pour le jeu de polo. Elles ont été emballées avec le plus grand soin pour la traversée de l'Atlantique. A leur arrivée à Montréal, elles seront immédiatement transportées au terrain du National.

Dans la ligue de crose Union

RESULTATS DES PARTIES DE SAMEDI DANS LES SERIES REGULIERES DE CETTE ASSOCIATION.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

Table with 2 columns: Team names and scores. Includes Victoria, A. Martineau, etc.

LORD WELLS S'EST ADJUGE LE GRAND HANDICAP D'HIER AU PARC KING EDWARD

QUATRE DES SEPT EPREUVES D'HIER ONT ETE REMPORTEES PAR LES FAVORIS. — LES SECONDS CHOIX REMPORTENT DE NOUVEAUX SUCCES A LA PISTE DE L'ILE GROSBOS. — LA PISTE ETAIT LOURDE. — DES "BOOK-MAKERS" EN GREVE.

Les organisateurs du meeting de l'Île Grosbos sont favorisés sous tous les rapports depuis le commencement de leur réunion. Hier, la pluie a retardé de tomber afin de permettre au programme de s'écouler. En un mot, la température s'en mêle pour donner à ton aux courses du Jockey Club King Edward. Le parcours un peu lourd a parfaitement fait l'affaire des seconds choix, qui se sont classés premiers dans trois épreuves. Tout s'est passé dans l'ordre, car la direction du King Edward entend rester maîtresse chez elle.

Les favoris ont remporté quatre des sept épreuves disputées hier après-midi. Les parieurs eurent beaucoup de difficulté à placer leur argent, hier, car les bookmakers, éclatés chez les employés aux paris, avaient été congédiés la veille et c'est ce qui donna lieu aux amis de celui-ci de protester contre les directeurs en s'abstenant d'occuper leur position aux clubs. Cinq livres seulement fonctionnaient hier après-midi.

La première course fut pour ainsi dire réglée dès le départ, car Oriental Pearl était trop vite pour le reste de son camp. Bien que elle sur se parcourus un peu lourd, elle entra première par plus d'une longueur devant Tiny Tim. Auto Maid, la favorite, ne gagna pas son avance. Parcel Post se montra encore à la hauteur de la situation dans la deuxième course qu'il s'adjugea en tenant les devants de bout en bout. Stevesta et Franscina se classèrent dans l'ordre de mention. Madges Sister, qui portait l'argent des preneurs de favoris, se classa cinquième.

La troisième course fut la troisième course après un beau ralliement dans la ligne droite, où il devança Switzer, qui avait mené jusque-là. Lord Wells, un second choix, joua à haute dose, s'adjugea la quatrième course en gagnant. Constantement sur les fers d'Orimar Lad, jusque dans le dernier tournant, il devança le meunier à cette distance et gagna par quatre longueurs.

Les préférences des preneurs de favoris allaient à Sylvester dans la cinquième épreuve, mais ce fut le second choix Camel qui l'emporta. Constantement sur le champ dès le déclenchement de la barrière de départ, Cassowary resta dans l'argent en deuxième place. Cutyhung réunissait tous les suffrages dans l'avant-dernière course, et il justifia pleinement la confiance de ses preneurs, en déclassant son suivant Vigorous, par trois longueurs à l'arrivée.

Les joueurs de seconds choix furent heureux dans la course finale quand Kittery passa première sous le fil avec deux longueurs d'avance sur Malatine qui se classa devant Booby.

Voici les résultats détaillés de l'après-midi:

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes PREMIERE COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes DEUXIEME COURSE, CHEVAUX DE 2 ANS, 4-2 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes TROISIEME COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS, 5 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes QUATRIEME COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 1 MILLE, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CINQUIEME COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes SIXIEME COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 1 MILLE, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes SEPTIEME COURSE, CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Table with 2 columns: Race names and winners. Includes CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS, 6 FURLONGS, etc.

Le prix du Jockey-Club

Le prix du Jockey-Club, qui sera couru le 21 juin, sera de 10,000 francs. Les favoris sont considérés comme étant les chevaux de 3 ans et plus.

Le budget du Vatican pour l'année 1913 est de 185,000 francs. Les revenus du Vatican proviennent du patrimoine de Saint-Pierre, et de la vente de la terre de la Cité.

Les élèves de M. Taranto ont remporté plusieurs succès dans les concours de musique. M. Taranto est professeur de violon au Conservatoire de Montréal.

Le manuel du sport est un ouvrage qui contient des renseignements précieux concernant tous les sports. Il est écrit par un expert en la matière.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Les clubs du Big Four se réuniront à Toronto le 21 juin pour discuter l'opportunité de créer une Commission de Crose, revivifier les règlements au sujet des punitions et décider de la création d'un bureau d'arbitres.

Une Burroughs à la Maison

Mme Beth Fleischmann Holmes, une dame très en vue de Cincinnati, a acheté une machine à comptabilité Burroughs, avec laquelle elle tient les comptes de sa maison privée.

Certains marchands "n'ont pas besoin" d'une Burroughs, mais si une ménagère avisée emploie une Burroughs, à plus forte raison une maison de commerce doit-elle le faire, même si elle n'est pas importante, pour réussir.

Il y a une Burroughs pour chaque genre de commerce, même de peu d'importance. Lors même que vous "n'auriez pas besoin" d'une machine, cela vaudrait la peine de vous assurer que vous "n'en avez pas besoin".

Nous aimerions vous montrer durant ce mois la Duplex Burroughs—une machine qui fait l'ouvrage de deux.

Les nombreuses opérations simplifiées, les nombreux moyens d'épargner du temps qu'offre cette machine en font la plus poulaire dans cette ligne considérable des Burroughs.

Démonstration de votre propre travail—gratuite, naturellement.

Ecrivez-nous.

Burroughs Adding Machine Co.

R. N. AHERN, Gérant des Ventes
392 rue Saint-Jacques
MONTREAL, P. Q.

PLUS DE VITESSE MOINS DE GAZOLINE EVINRUDE

AVEC LE MERVEILLEUX PETIT MOTEUR

S'adapte à tout genre d'embarcation. Fab. de 8 à 12 milles à l'heure, développe 2 e.v. UN GALLON DE GAZOLINE DURE 8 HEURES. Une femme ou un enfant peuvent s'en servir.

SEULS AGENTS:
The Canadian Motor & Supplies Co. Ltd
107 RUE DES INSPECTEURS

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT AVEC La Caisse Hypothécaire Limitée

POUR UN EMPRUNT DE \$1000 ET PLUS

Demandez nos prospectus. Nos prêts se font sans intérêt.

ON DEMANDE DE BONS AGENTS

Pour la Ville et la Campagne

La Caisse Hypothécaire Limitée
BATISSE "LA PATRIE" MONTREAL

Parc DOMINION MAZETTA LA MERVEILLE ARABE

LE FILLES PLONGEUSES DE WALKER

Admission au Parc 10c

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 329.

Arthur Gosselin, demandeur, vs. Philippe Bouchard, défendeur. Le 26e jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 174 rue Saint-Joseph, en la ville de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. COU-TU, H.C.S. Montréal, 16 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 3012.

Dame Salomé Gohier, de Montréal, épouse commune en biens de Dominique Leduc, demanderesse, vs le dit Dominique Leduc, cultivateur de la cité et district de Montréal et Charles B. Falardeau, de Montréal, en sa qualité de conseil judiciaire, comme défendeur. Le 26e jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 159 rue Manufacture, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en volailles et meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES H.C.S. Montréal, 17 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 1521.

A. Chrétien, demandeur vs F. Delage, défendeur et V. St-André, tiers-saisi. Le 26ème jour de juin 1913, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 1330 rue Gertrude, en la Cité de Québec, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 17 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 1213.

R. Martin, demandeur vs L. Germain, défendeur. Le 26ème jour de juin 1913, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 164 rue Joseph, en la Cité de Québec, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en épicerie et meuble de ménage. Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 17 juin 1913.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour tous des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Madame est réfractaire au progrès, — Prenons-nous le biplan ou le monoplan pour aller déjeuner chez ta tante? — Heu! Heu!... Tout bien réfléchi, moi, je prends l'omnibus.

AUJOURD'HUI, COURSES AU GALOP AU PARC KING EDWARD DU 11 AU 18 JUNE INCLUSIVEMENT

Cette saison, tous les bateaux pour le parc partent du bas de la rue Désiré, à 1 heure P. M. et ensuite toute les vingt minutes jusqu'à 3 heures P. M. Prenez les chars de la rue Notre-Dame ou de la rue Ste-Catherine, allant vers l'Est et descendez à la rue Désiré.

Les meilleurs des repas aux prix de la ville seront servis au restaurant des frères Miller, dans la grande estrade

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Le problème, qui fait depuis longtemps le sujet de ses débats, trouve enfin sa solution: Montréal aura des écoles maternelles

La Commission Scolaire a repris hier soir la discussion de la question des écoles maternelles.

M. le juge La Fontaine, après lecture du rapport concernant l'école Saint-Ensché, que le comité des écoles a l'intention de construire pour les enfants de quatre à huit ans, fait remarquer que le cours élémentaire, qui est le premier degré d'enseignement, n'a pas de programme approprié aux enfants et qu'il croit très opportune la création d'une école spéciale pour eux.

Le rapport demandant aussi que cette école soit confiée aux religieuses de la Sagesse, le juge La Fontaine déclare qu'il ne voit pas la nécessité de mettre cette école sous leur direction.

Il suggère alors l'idée d'employer des institutrices laïques. Cette suggestion fait le sujet d'une longue discussion à la suite de laquelle M. Lapointe propose que le rapport soit adopté et que l'école soit confiée aux Religieuses de la Sagesse.

M. le maire Lavallée proposa en amendement que tous les mots tendant à construire une école maternelle soient retranchés et que l'on construise une école primaire ordinaire.

M. le juge Lafontaine propose en sous-amendement que l'on construise une école pour les petits enfants, dite école maternelle. Ce sous-amendement est adopté par un vote

de 5 à 4. Les autres sont défaites avec la même division.

M. Giroux propose ensuite que cette école soit confiée à une communauté religieuse et que Mgr Roy soit chargé de trouver cette communauté et de faire rapport. Cette motion est acceptée.

La commission achète ensuite son charbon pour l'année, au prix de \$7.50 et \$7.25. A l'exception de deux, tous les anciens fournisseurs sont engagés.

La commission décide aussi d'acheter la propriété Clarke, angle des rues Eleanor et Ottawa, pour le prix de \$38,000.

Les soumissionnaires pour la construction de l'école Saint-Jean l'Évangéliste sont ensuite ouverts. Treize entrepreneurs ont soumissionné. Vu que les prix demandés étaient très élevés, les commissaires ont décidé de référer la question au comité des travaux qui revera les plans afin de faire disparaître tout ce qui n'y est pas de stricte nécessité. Les variations qui pourraient être faites seront réduites ou ajoutées suivant le cas, d'après le projet du contrat. Le montant total du plus bas soumissionnaire était de \$188,839.

Mgr Roy et M. le juge Lafontaine ne pouvant représenter la commission au Congrès d'Hygiène de Buffalo, durant les vacances, c'est M. le docteur Jean Décarie qui représentera ses collègues.

CHOSSES MUNICIPALES

Les pensions municipales

Les fonctionnaires municipaux ne veulent pas du règlement lu en première fois au conseil et approuvé par les commissaires, leur accordant une rente viagère, selon le bon plaisir du bureau. Ils veulent un fonds de pension pur et simple, auquel tout le monde aurait droit, selon le temps de son service. Ils s'adresseront à la législature pour obtenir un fonds de pension égal à un 1-3 du traitement pour dix ans de service, à la 1-2 pour vingt ans et aux 2-3 pour trente ans.

Ils accusent leur chef

Les chauffeurs employés aux pompes du bas-niveau de l'aqueduc ont envoyé au conseil municipal une lettre de plaintes affaivies concernant les irrégularités qu'ils prétendent avoir été commises par le mécanicien en chef M. E. Valiquette.

Les chauffeurs prétendent que M. Valiquette n'a pas les connaissances nécessaires à sa position, qu'il a créé une nouvelle position pour un de ses employés et qu'il a fait travailler les chauffeurs à son bénéfice, etc. Les commissaires feront une enquête.

Nouveaux pavages

Le Conseil de ville a adopté, à sa séance d'hier après-midi, le rapport des Commissaires, recommandant de voter une somme de \$148,685 pour la réfection du pavage des rues suivantes:

Berri, des Commissaires à Craig, granit, \$19,044.88.

Bonassar, du Champ de Mars à Craig, pavés en bois, \$3,112.56.

Craig, de Berri à Saint-Hubert, granit, \$2,250.56.

Papineau Est, de Craig à Lagache, granit, \$4,366.32.

Saint-Denis, d'Ontario à De Montigny, asphalté, \$5,031.57.

Saint-Denis, de Sherbrooke à Rachel, asphalté, \$41,233.60.

Saint-Pierre, de Craig à la Rue de la Fortification, scories, \$1,857.12.

Saint-Sulpice, de Notre-Dame à Saint-Paul, pavés de bois, \$5,013.52.

Saint-Denis, de Duluth à Rachel, asphalté et scories, \$16,270.

Wellington, de Centre à Bridge, scories, \$3,544.

Wellington, de Bridge au pont Wellington, granit, \$6,444.

Square Chabouillet, scories, \$37,520.

Centre, de Laprairie à Shearer, scories, \$3,888.

Comme on peut le voir, les pavages en bois ont été conservés seulement sur les rues Bonassar et Saint-Sulpice; dans les rues Papineau, Saint-Denis et Saint-Pierre, le bois a été remplacé par d'autres matériaux.

A propos de caserne

LE CONSEIL MUNICIPAL EST D'AVIS QUE LES COMMISSAIRES DOIVENT CONSULTER LES VOISINS AVANT DE LEUR INFLIGER LE BRUIT DES APPAREILS DES OMPIERS.

La question la plus discutée par le conseil municipal a été celle de la construction d'une caserne de pompiers à l'angle des rues Saint-André et Dorchester. Les commissaires ont mandatié un crédit de \$34,443 pour l'achat du terrain.

L'échevin L.-A. Lapointe s'opposa à l'adoption du rapport parce que cet emplacement est trop près de la chapelle et du couvent des RR. SS. de la Miséricorde qui ne veulent pas d'une caserne juste en face de chez elles. On aurait dû consulter les échevins du quartier, dit M. Lapointe, et même le chef des pompiers qui déclare que le rue Dorchester est trop étroite et que le rapport soit renvoyé aux commissaires pour qu'ils entendent les protestations des habitants de cet endroit.

Le commissaire Lachapelle répondit que la ville n'aurait ni postes de police, ni casernes de pompiers, si elle attendait l'assentiment de tout le monde. A moins de les bâtir en l'air, il faut bien les mettre dans le voisinage de quelqu'un, et il est logique que ce soit tout près des établissements importants qu'il s'agit de défendre. Les commissaires sont après tout indifférents à l'emplacement de cette caserne et les échevins peuvent leur en indiquer un autre s'ils le veulent.

L'échevin Giroux a aussi protesté contre le fait que l'échevin du quartier n'a pas été consulté, puis le conseil a adopté le mot de Lapointe et renvoyé le rapport aux commissaires.

La vitesse des voitures

Un membre du Conseil ayant rappelé l'accident mortel arrivé il y a quelques jours au parc LaFontaine, il a eu une courte discussion sur les moyens à prendre pour empêcher que cela arrive encore.

L'échevin Foisant a fait la remarque qu'on se sert de la partie du parc LaFontaine comme d'un champ de course et qu'on conduit aussi généralement trop vite dans les rues.

Le maire dit qu'on devrait adopter un règlement pour défendre aux piétons de traverser les rues, excepté aux intersections.

L'échevin L. A. Lapointe croit qu'on devrait compléter le règlement actuel concernant la circulation en y indiquant, comme à New-York, la manière d'arrêter la circulation, soit des piétons, soit des voitures dans un sens comme dans l'autre.

Pour les parcs

Sans aucune discussion, le conseil municipal a voté hier une somme de \$498,001 pour exproprier le coin Nord-Est de l'avenue de la Seigneurie.

Il a aussi voté \$2,000 pour donner des concerts dans les parcs pendant l'été.

Une demande de crédit de \$34,000 pour faire des escaliers au sud du terrain de Mars et pour payer le terrain a été discutée par les échevins Martin et Ward qui trouvent qu'on dépense trop sur une propriété qui n'appartient pas à la ville. Le rapport a été adopté.

Le général Hamilton et le colonel Sam Hughes à Farnham

Farnham, Qué., 17. — Le 20 juin, le colonel Sam Hughes, ministre de la milice, et le général Hamilton visiteront le camp de Farnham après quoi, accompagnés des délégués des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est, ils seront les hôtes de la Chambre de Commerce de Farnham.

On croit que M. Louis Codere sera aussi présent et qu'il adressera la parole.

Le comité d'immigration et ce raîtriement tiendra une assemblée le jeudi soir.

Ennemis du bruit

En prévision de la future, tourment intense dans la soirée de dimanche, le conseil, les commissaires y avaient fait poser deux éventails électriques. On les a fait fonctionner hier après-midi, mais le bruit des appareils empêchait nos édiles d'entendre les choses si intéressantes qu'ils avaient à se dire, et on a préféré mouiller ses faux-cols et s'écouter.

Lettre Financière

DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

Montréal, 14 juin 1913.

Les paroles du secrétaire McAdoo constituent un fait d'importance considérable et dont la répercussion à Wall Street a été immédiate. Elles ont marqué l'opinion et même le gouvernement dont l'initiative nécessaire pouvait seule rétablir chez nos voisins la stabilité financière.

Cinq cents millions jetés sur le marché à 2 1/2 p. c. par l'intermédiaire des grandes banques américaines suffiront à produire une sensible détente. Cette atténuation aura chez nous sa répercussion. Ceux de nos spéculateurs qui portent sur marge, à Montréal, des valeurs américaines ou canadiennes cotées à New-York, et sur le découvert desquelles ils payent 7 p. c. à leur agent de change, auront tôt fait de les faire transporter à New-York. Ils bénéficieront des taux inférieurs d'intérêt de l'argent et les agents de change pourront rendre aux banques les sommes énormes jusqu'ici immobilisées dans ces opérations spéculatives.

Depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Woodrow Wilson, la crise de 1907 hantait les esprits, comme un souvenir de cauchemar. On se rappelle que cette effroyable déroute avait été déchaînée par le turbulent colonel Roosevelt pour avoir voulu attaquer de front les grandes compagnies. Aux menaces du président Wilson les financiers opposèrent une résistance sans pitié et qui consistait à jeter sur le marché d'énormes ballots de valeurs de Bourse. C'est à cette liquidation incessante qu'on doit avoir vu la situation financière des Etats-Unis s'aggraver de jour en jour. Vint le moment où M. Wilson et M. Bryan lui-même la jugèrent alarmante; on parla d'enquêtes nouvelles et de sanctions judiciaires possibles. Et alors on vit cette panique atroce: le hideux spectre de la panique menaçait les boursiers de Wall Street, glacés d'effroi, entraînant la ruine. Boston on entendit le premier effondrement; puis les autres de banque firent faillite, puis de Londres parvinrent des rumeurs inquiétantes. C'en fut assez: le lendemain on annonça ouvertement l'intervention du gouvernement. Comme par miracle la liquidation cessait, les achats faisaient disparaître en une heure les énormes paquets d'actions de toutes sortes en flottement.

Ce revirement d'opinion fut si net, si radical, qu'il y eut de se demander à la suite de quelles transactions rostées secrètes M. Wilson a décidé d'intervenir et si pour prévenir la panique il n'a pas donné certaines garanties qu'on réclamait un vain de son gouvernement.

Il semble qu'on soit en droit d'affirmer que l'hostilité systématique que marquait le gouvernement aux grandes compagnies a disparu, sinon pour toujours, du moins pour la durée du mandat du président démocrate. En l'occurrence il est tout ce que nous pouvons souhaiter, puisque nous avons tout à gagner au bon fonctionnement de la machine économique de nos voisins.

Aux premiers jours de la semaine la coup suprême des Etats-Unis a rendu un décret en faveur de l'état du Minnesota et contre les compagnies de chemins de fer. Nous n'en tirons que cette leçon particulièrement intéressante pour nous, que nos chemins de fer, au point de vue du placement, offrent aujourd'hui sur les américains une supériorité de plus. Les pensions, par exemple, le Pacific Canadian et le Union Pacific que les Américains ont accumulé de comparer. Notre compagnie de transport traverse toutes nos provinces et n'est justifiable que d'une seule autorité: la fédérale. Le Union Pacific traverse quatorze états: il est justifiable de chacun de leurs gouvernements et du gouvernement central, par dessus le marché, et suffit d'un seul état pour paralyser son réseau, pour mettre en question l'équilibre même de ses recettes. Aux Etats-Unis, les chemins de fer ont à faire face à l'hostilité générale et le gouvernement leur fait la guerre sous la poussée de l'opinion publique. Au contraire, chez nous, le gouvernement des actions auxiliaires de nos compagnies de chemins de fer; le second est le meilleur lui-même.

A jeter un coup d'œil d'ensemble sur nos valeurs de Bourse, il ressort la constatation que par période de grande dépression, les cours ne s'abaissent pas à la valeur réelle des actions et des obligations. C'est pourquoi nous conseillons à la clientèle de mettre en portefeuille les bonnes valeurs. Il est actuellement possible au premier venu d'effectuer en Bourse des placements exceptionnels: il est certain que nos conditions ne se retrouveront plus de longtemps.

Le Iron est une de nos valeurs le plus gravement atteintes par la baisse. Les informations qui nous parviennent ne nous laissent aucun doute sur la répartition du dividende. Dans ces conditions nous en conseillons la mise en portefeuille. Aux cours actuels, le rendement de l'action ordinaire Iron est d'environ 10 p. c.

Pour le moment l'action Hollinger constitue un placement avantageux comportant la perspective d'une augmentation de dividende d'ici un an.

notre sang-froid.

—Ah je disais bien que la rose du roc était une jeune fille comme il y en a peu!

—Valérie de Haute-Houle, droite, dans une attitude rigide, les mains croisées sur ses genoux, lutait contre son émotion, qui perçait malgré elle, car deux larmes roulaient sur son visage.

L'hermite battait la mesure avec ses doigts et se mordait les lèvres. Manuel, grave et attendri, observait son père, remué, malgré lui, par le cri de sa fille. Et lui, pauvre Bertrand! il était pour un instant consolé de ses chagrins, et se penchait de tendresse sur le joli visage d'Hébé.

—Venez, dit Doson d'une voix mal assurée, venez immédiatement avec moi.

—Jamais, jamais!... avant que vous ayez donné votre consentement. Je suis à lui... je veux être sa femme!

Certes, Des Prélies était obstiné, et dans les circonstances que nous traversons, il avait bien des excuses, mais il possédait aussi un sentiment très vil de sa dignité; s'adressant de nouveau à Emmée, il lui dit gravement:

—Ma fille, reprenez votre sang-froid et votre fierté.

Bien que l'attitude de Doson fût pénible, les deux amants s'aimaient trop pour que la joie subite qui succédait à la douleur fût sensiblement amoindrie.

Du reste, nous fumes tous très sobres de paroles, et ce revirement soudain d'une douloureuse situation, amené par le courage et la forte tendresse d'Hébé, n'altéra pas

Service des Vapeurs par Québec
TOUS LES SOIRS A 7.00
Orchestre à bord des vapeurs Concert tous les soirs
Un voyage d'affaires est un plaisir si vous le faites par eau.
Vapeurs par MILLE-ILES, ROCHESTER et TORONTO.
Tous les jours excepté le dimanche et 1 p.m.

Excursion du Board of Trade à Anticosti, le 19 Juin.
Prix du Passage: \$30.00.
Bureau des Billets de la ville des lignes R. & O., 9-11 Place Victoria.

PELERINAGE DE ST-PIERRE A STE-ANNE DE BEAUPRE

POUR DAMES ET MESSIEURS
Samedi 21 Juin, par le Pacifique Canadien
Départ de la Gare Viger à 9 h. 30, 10 h. et 10 h. 30 du soir.
PRIX DES BILLETS: ADULTES \$3.00; ENFANTS \$1.50

ATTENTION! — Vous serez à Québec pour la fête nationale. — Les billets seront valables jusqu'au train du mercredi matin, 25 juin. — Pour tout arrangement, adressez-vous au R. P. Perdreau, O.M.I., directeur du pèlerinage, 213 Visitation. Tél. Bell Est 909.

27ème Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré LES 25 ET 26 JUIN

Sous la haute présidence de Mgr. E. Dugas, Vicaire Capitulaire de Joliette
PAR LE C. P. R.—DEPART DE LA GARE VIGIER A 7 HRS. 20 DU MATIN. LE 25 JUIN
PAR LE CANADIEN NORD.—DEPART DE LA GARE RUE MOREAU A 7 HRS. 45 DU MATIN. LE 25 JUIN

Rafraîchissements sur les trains. Pour informations et programmes du pèlerinage, s'adresser au Jeune des Clercs de Saint-Vincent, Outremont, Tél. Saint-Louis, 519.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE EQUIPEE DE PREMIERE CLASSE
MONTREAL ET TORONTO
9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagon-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de nuit.
Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LE PACIFIQUE CANADIEN
PORTLAND, OLD ORCHARD ET KENNEBUNK
En vigueur le 23 de juin
Dép. rue Windsor 9.15 p.m.
Ar. Portland 6.30 a.m.
Ar. Old Orchard 7.11 a.m.
Ar. Kennebunk 7.28 a.m.
Wagons-lits modèles et wagons à compartiments.
Dép. rue Windsor 9.00 a.m.
Wagon-salon maintenant en service.

EXCURSION DE COLONISATION AU NOUVEL ONTARIO
25 juin
WAGON-LIT POUR ST-ANDREW
Départ de la gare Windsor à 7.35 p.m., tous les jours.

SERVICE DES GRANDS LACS
La route rapide par les lacs jusqu'au navire pour l'Ouest.
ATHABASCA, KEEWATIN, MANITOBA.
Les steamers quittent Port McNicoll tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche. Pour renseignements, départ de Montréal le soir précédent.

VOIE DE CHEMIN DE FER ET DES GRANDS LACS
Un service est maintenant en vigueur entre l'Est et l'Ouest du Canada, via Grand-Trou et Northern Navigation Co.

LE SERVICE D'ETE
entrera en vigueur dimanche 22 juin
MONTREAL ET OTTAWA
La Montréal . . . 8.00 a.m. 9.10 a.m.
Ar. Ottawa . . . 11.00 a.m. 11.35 a.m.
La Montréal . . . 4.00 p.m. 4.05 a.m.
Ar. Ottawa . . . 7.15 p.m. 10.50 p.m.
*Ar. Toronto et Northern Navigation 8.00 a.m. et 8.05 p.m., tous les jours, 9.10 a.m. et 4.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche.

Billets de Retour d'Été de Montréal à la Côte du Pacifique
Départ jusqu'au 30 septembre, par exemple, le 1913. Avec privilège de retour.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour par l'Ouest du Canada via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE
123 rue St-Jacques, Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure

TORONTO
*9.05 a.m. et *10.00 a.m.
WAGON - SALON SUR TRAIN DU JOUR
*11.00 p.m. à la gare de la rue Yonge. Compartiments et wagons-lits éclairés à la lumière électrique.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et autres intermédiaires. Tous les mardis jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

BUREAUX DES BILLETS:
141-148 rue Saint-Jacques, Tél. Main 8125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

CIE.GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE POSTALE FRANCAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 heures A. M.
La Touraine 19 juillet La Provence 10 Juil.
France 26 Juil. La Lorraine 17 Juil.
La Savoie 3 Juil. France 24 Juil.

Le major Hill au camp de Farnham
Québec, 17. — Le major S. H. Hill, inspecteur des cadets de la 4e et de la 5e division est parti hier soir pour Montréal où il se rendra à Farnham. Avant son départ, il a reçu du colonel Molson-Macpherson, président du Club des jeunes carabiniers de Québec, vingt médailles d'argent qu'il devra distribuer comme prix.

—Vous comprenez, répondit Alain avec embarras, que je n'en sais rien.

—Tu sais très bien, mais tu ne veux pas parler.

—Oui, oui... nous savons qu'il n'est pas content. M. Des Prélies!... Il ne veut pas assister au mariage de sa fille!

—Il faut toujours que vos langues marchent, répondit Alain mécontent.

—Tu est attrapé parce que nous en savons aussi long que toi!

Elles disaient vrai, et Alain éprouvait le plus vil dépit du refus de Doson.

Le soir du grand événement, nous causâmes, Bertrand et moi, en cherchant à deviner les intentions de Des Prélies.

—Quelles seront ses idées, ma tante, sur la date du mariage? Vous en doutez-vous?

—Non, il est toujours difficile de savoir à quoi s'en tenir avec ce maniaque! Il faut, au reste, lui donner le temps de respirer après une telle secousse.

—Il me paraît qu'il a cédé bien vite. On eût dit que sa pensée avait médité sur l'éventualité qui se produisait.

—Il n'est pas méchant, et il aime sa fille, qui devenait très pâle et languissante, il le voyait bien! Je sais que la santé d'Emmée commençait à le tourmenter; il ne l'eût jamais avoué à moi, mais il en a parlé à Mme de Haute-Houle, qui a profité de la circonstance pour le prêcher.

(A suivre)

Faits - Montréal

PLAQUETTE SOUVENIR

A l'Union Nationale, dimanche, les vétérans des armées de terre et de mer de France, 131e section, et plus particulièrement les médaillés de 1870-71, ont offert une plaquette-souvenir à leur ancien président, M. Marcel Beullac, président du comité de la médaille de 1870-71, en reconnaissance du zèle déployé par ce dernier dans la formation des dossiers nécessaires à l'obtention de la médaille de 1870-71.

FEU L. G. DUSABLON

M. Louis Gonzague Dusablon, rentier de cette ville, autrès de Saint-Faustin, comté de Terrebonne, est décédé hier à son domicile, 493 rue De Gaspé, à l'âge de 74 ans. Le défunt était l'un des fondateurs de la paroisse de Saint-Faustin.

LE 85e REGIMENT

Le 85e régiment va bientôt partir pour le camp et les officiers se préparent activement à ce départ. Tous redoublent d'efforts afin de gagner le trophée Laroche pour la compagnie la mieux organisée du régiment. De nombreuses améliorations seront faites cette année et les jeunes gens qui se joindront au régiment pour le temps des manœuvres auront tout le confort désirable. Le service des cuisines sera spécialement amélioré et comprendra tout ce qu'il y a de moderne en fait d'installation militaire. Un système de douches sera aussi installé de façon à ce que les soldats puissent chaque jour en profiter avantageusement.

LE RÈGLEMENT SE POURSUIT TOUTES LES RUES CRAIG, ET LE COLONEL LAROCHE ESPÈRE RÉUNIR CETTE ANNÉE UN RÉGIMENT DES PLUS NOMBREUX.

MORT SUBITE

Prudent Petit, âgé de 68 ans, à l'emploi de la Montreal Light Heat and Power est mort subitement hier après-midi en travaillant sur la rue Valentin à Verdun. Le corps a été transporté à la morgue.

CADAVRE REPECHÉ

M. Zoticque Gibault, de Maisonneuve, a trouvé, hier, devant le quai de la rue Létourneau, le cadavre d'un enfant de 10 ans, vêtu de bleu. On n'a rien trouvé sur lui qui pût établir son identité.

Parcequ'elles agissent agréablement (sans purger ni sanscoliques) mais cependant intégralement.

LAXATIFS NAX-DRU-CO
sont les meilleurs pour les enfants et pour les grandes personnes.
25 cents la boîte chez votre pharmacien.
National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.
162P

FEUILLETON DU DEVOIR
VIEILLES GENS VIEUX PAYS
par JEAN DE LA BRETE

—Ce n'est pas par Mlle de La Coquerie, dit-elle vivement... Et quand on m'a dit de ne pas abandonner Bertrand, j'ai compris que j'étais bien lâche en laissant se répandre une pareille erreur. Moi, l'abandonner! Oh! non, et je suis venue ici pour dire à tous la vérité, pour que la ville entière sache que je l'aimerais toute ma vie.

—Chère Emmée!...

Bertrand, cédant à son émotion, fit un pas vers elle et le geste d'ouvrir les bras comme s'il voulait la serrer sur son cœur.

—Répondant à ce mouvement, elle courut à lui avant que son père eût pu l'arrêter et s'écria, pendant que Bertrand l'entourait de ses bras:

—Je l'aime cent fois plus depuis que je le sais malheureux!...

De quel air tendre, passionné et modeste en même temps Hébé prononça ces mots! Mes larmes coulaient, et le vieil Alain sanglotait

en murmurant:

—Ah je disais bien que la rose du roc était une jeune fille comme il y en a peu!

Valérie de Haute-Houle, droite, dans une attitude rigide, les mains croisées sur ses genoux, lutait contre son émotion, qui perçait malgré elle, car deux larmes roulaient sur son visage.

L'hermite battait la mesure avec ses doigts et se mordait les lèvres. Manuel, grave et attendri, observait son père, remué, malgré lui, par le cri de sa fille. Et lui, pauvre Bertrand! il était pour un instant consolé de ses chagrins, et se penchait de tendresse sur le joli visage d'Hébé.

—Venez, dit Doson d'une voix mal assurée, venez immédiatement avec moi.

—Jamais, jamais!... avant que vous ayez donné votre consentement. Je suis à lui... je veux être sa femme!

Certes, Des Prélies était obstiné, et dans les circonstances que nous traversons, il avait bien des excuses, mais il possédait aussi un sentiment très vil de sa dignité; s'adressant de nouveau à Emmée, il lui dit gravement:

—Ma fille, reprenez votre sang-froid et votre fierté.

Bien que l'attitude de Doson fût pénible, les deux amants s'aimaient trop pour que la joie subite qui succédait à la douleur fût sensiblement amoindrie.

Du reste, nous fumes tous très sobres de paroles, et ce revirement soudain d'une douloureuse situation, amené par le courage et la forte tendresse d'Hébé, n'altéra pas

notre sang-froid.

—Ah je disais bien que la rose du roc était une jeune fille comme il y en a peu!

—Devant votre résolution et le quasi-scandale que vous venez de donner, Emmée, dit-il, en affectant de peser sur chaque mot, je ne m'oppose plus à votre désir. Je cède! et vous épouserez M. de Closmène; mais je cède la main forcée, car je ne crois pas au bonheur d'une union contractée sous de tels auspices.

Ce n'était point gracieux, et la joie qui tombait sur nous était accompagnée d'une pluie glacée.

Néanmoins, Mme de Haute-Houle, redressant sa grande taille, s'avancant vers Des Prélies et l'embrassa sur les deux joues.

—Mon cher ami, ne parlez pas ainsi... rappelons-nous que nous avons été jeunes et que l'amour heureux est le fond du bonheur!

Doson secoua ses épaules pointues sans rien répondre.

L'hermite manifesta vivement sa joie.

—Vous avez raison, cent fois raison! dit-il à Des Prélies en lui serrant la main. Jamais Emmée ne l'aurait oublié.

—Ne parlez pas de raison, puisque je suis contraint et forcé.

Bien que l'attitude de Doson fût pénible, les deux amants s'aimaient trop pour que la joie subite qui succédait à la douleur fût sensiblement amoindrie.

Du reste, nous fumes tous très sobres de paroles, et ce revirement soudain d'une douloureuse situation, amené par le courage et la forte tendresse d'Hébé, n'altéra pas

—Vous comprenez, répondit Alain avec embarras, que je n'en sais rien.

—Tu sais très bien, mais tu ne veux pas parler.

—Oui, oui... nous savons qu'il n'est pas content. M. Des Prélies!... Il ne veut pas assister au mariage de sa fille!

—Il faut toujours que vos langues marchent, répondit Alain mécontent.

—Tu est attrapé parce que nous en savons aussi long que toi!

Elles disaient vrai, et Alain éprouvait le plus vil dépit du refus de Doson.

Le soir du grand événement, nous causâmes, Bertrand et moi, en cherchant à deviner les intentions de Des Prélies.

—Quelles seront ses idées, ma tante, sur la date du mariage? Vous en doutez-vous?

—Non, il est toujours difficile de savoir à quoi s'en tenir avec ce maniaque! Il faut, au reste, lui donner le temps de respirer après une telle secousse.

—Il me paraît qu'il a cédé bien vite. On eût dit que sa pensée avait médité sur l'éventualité qui se produisait.

—Il n'est pas méchant, et il aime sa fille, qui devenait très pâle et languissante, il le voyait bien! Je sais que la santé d'Emmée commençait à le tourmenter; il ne l'eût jamais avoué à moi, mais il en a parlé à Mme de Haute-Houle, qui a profité de la circonstance pour le prêcher.

(A suivre)

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hean et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum... 70. Même date l'an dernier... 69. Aujourd'hui Minimum... 55. Même date l'an dernier... 53.

BAROMETRE: 8 h. matin, 29.97; 11 h. matin, 29.95; midi, 29.99.

DEMAIN BEAU ET CHAUD

(Service particulier) Toronto, 17. — Le temps lourd qu'il faisait hier dans le Québec a fini par produire une forte tempête dans le golfe. Il a plu partout dans le Saskatchewan. Il faisait très chaud hier dans certaines parties de la province d'Ontario et de l'ouest de Québec.

ÉPHÉMÉRIDES

17 JUIN 1911 Sorel applaudit les autonomistes: sept à huit mille personnes assistent à l'assemblée tenue par MM. R. Lavière, P. E. Blondin et Henri Bourassa.

M. R. L. Borden commence sa campagne dans l'Ouest: le chef de l'opposition fédérale adresse la parole à Winnipeg, Minn.

Publication du programme officiel du centenaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Le Circuit d'Europe débute lugubrement: trois aviateurs tués et plusieurs blessés au cours de la première étape: Vincennes-Liège.

M. Alphonse Desjardins

Le Globe de samedi consacrait, dans son supplément illustré, un article spécial aux Caisses Populaires de Crédit et à leur fondateur, M. Alphonse Desjardins. L'idée est en marche. Il faudra bien que le gouvernement fédéral se décide à donner à ces institutions un statut législatif définitif.

La province de Québec a l'honneur d'avoir déjà, chez elle, réglé le cas; mais il importe que toutes les provinces jouissent bientôt d'un pareil privilège.

Distribution de prix

Le jeudi, 19 juin, à 8 heures du soir, aura lieu la distribution des prix aux élèves de l'École Technique de Montréal.

Un monument à Paul Mariéton

Seaux, 17. — M. Jean Richépin a présidé dimanche l'inauguration du monument de Paul Mariéton, homme de lettres, mort l'année dernière. Paul Mariéton avait été l'organisateur des représentations au théâtre d'Orange et président du félibrige de Paris.

Le croiseur "Jeanne d'Arc"

Paris, 17. — Une dépêche de Copenhague annonce l'arrivée dans ce port du croiseur "Jeanne d'Arc", école des aspirants. Le croiseur-école revient de Saint-Petersbourg, effectuant un voyage d'instruction pratique.

Interpellation

Paris, 17. — M. Jaurès a informé M. Barthou qu'il a l'intention d'interpeller le gouvernement sur les récents combats au Maroc.

Académie de Musique de Québec

Dans la liste des diplômés de l'Académie de Musique de Québec que nous avons publiée hier, il y a une erreur typographique que nous tenons à réparer. Dans le lauréat de chant, il faut lire: Mlle Jeannette Beauchamp et non pas, Mlle Marie-Anne Beauchamp.

Manifestation socialiste

Paris, 17. — Des délégués des comités socialistes se sont rendus au cimetière du Père-Lachaise et ont déposé des couronnes au Mur des fédérés.

Tellier - Quesnel

Hier matin, à l'église du Sacré-Coeur, avait lieu le mariage de Mlle Isabelle Quesnel, fille et belle-fille de M. et Mme F. R. Williams, avec M. Arthur Tellier, fils de l'honorable juge Louis Tellier.

OPERATEUR

Un bon opérateur sur machine linotype trouvera un emploi permanent en s'adressant au prote du "Devoir", 71a rue Saint-Jacques.

COLIS DE DYNAMITE

UN ENVOI POSTAL DE PROVENANCE INCONNUE, EXPLOSE DANS LES MAINS DE LA DESTINATAIRE, LA MUTILE A MORT ET BLESSE UNE AUTRE FEMME, A SHERBROOKE.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

(De notre correspondant) Sherbrooke, 17. — Un accident extraordinaire et qui fait le sujet de toutes les conversations en notre ville, s'est produit ici, ce matin, vers onze heures.

Madame Biloodeau, modiste, domiciliée rue Sanboon, venait de recevoir des mains du facteur un léger colis postal; quand en l'ouvrant, une formidable explosion se produisit. Madame Biloodeau fut entièrement mutilée. Une de ses jambes fut complètement arrachée de son tronc et malgré toutes les recherches on n'a pu la retrouver. Quelques minutes plus tard elle expira.

Moulinais à Saint-Petersbourg

L'AVIATEUR FRANÇAIS ATTERRISSANT DANS LA CAPITALE RUSSE APRES AVOIR PARCOURU 1,600 MILLES.

(Service particulier) Saint-Petersbourg, 17. — Ce matin, à 11 heures 25, l'aviateur français Marcel G. Brindeau des Montmains est arrivé à Saint-Petersbourg ayant parcouru en aéroplane, la distance de Paris à la capitale de la Russie, soit 1,600 milles. De Dvinsk à Saint-Petersbourg, des Moulinais à 40, sur un trajet de 300 milles, lutter contre un fort vent. Il a parcouru cette dernière étape en trois heures et demi.

Le nouveau Conseil Municipal de Châteauguay

L'inauguration de la municipalité de Châteauguay a eu lieu à 3 heures hier après-midi, à la salle Tully. Prés de trois cents citoyens au nombre desquels se trouvaient le maire et les échevins, assistaient à la cérémonie. La proclamation a été lue par M. Laberge, notaire, qui a fait prêt serment au maire et aux échevins. MM. William Bumbay, Stanton Jack et Fortunat Crépain ont été nommés évaluateurs pour l'année prochaine. M. Laberge a été nommé secrétaire-trésorier et M. Wm. Meldrum, maire suppléant. MM. P. E. Leblanc, de Montréal, et A. J. Bumbay ont adressé la parole en français et en anglais, félicitant les citoyens de l'augmentation et des progrès de leur localité.

La variole à Côteau Landing

Sur des informations qui lui étaient parvenues, le bureau provincial d'hygiène avait envoyé un inspecteur à Côteau Landing pour savoir si oui ou non il y avait des cas de variole. L'inspecteur constata plusieurs cas de cette maladie et ordonna à la municipalité d'exécuter les ordonnances de la loi, en pareille matière. Le conseil municipal réfusa la question à un médecin local qui déclara qu'il n'existait pas de variole à Côteau Landing. Pour en finir, M. le Dr Beaudry, médecin en chef du bureau, se rendit lui-même sur les lieux et constata que le rapport de l'inspecteur était exact. Il ordonna en conséquence à la municipalité de se mettre en règle avec la loi, ou sinon, que le bureau verrait lui-même à son observance, aux frais de Côteau-Landing.

Disette de boeuf

LES BESTIAUX SE VENDENT \$9.20 LE CENT LIVRES A CHICAGO.

Chicago, 17. — Il s'est produit une hausse dans le prix du boeuf, hier, aux abattoirs, un saut de proportions suffisantes pour amener les fabricants de conserves à déclarer qu'une disette de boeuf est imminente. Les bestiaux se sont vendus \$9.20 le cent livres aux abattoirs, hier. C'est le plus haut prix de l'année et les arrivages ont été de 8,000 têtes de moins que lundi dernier.

Essais de respiration artificielle

Cet après-midi, à 3 heures aura lieu sur le Champ de Mars une démonstration du "PULMOTOR", appareil pour la respiration artificielle, et du "DRAEGER EMERGENCY RESCUE APPARATUS". M. Alfred Giroux,

Explosion à l'arsenal de Toulon

Toulon, 17. — A l'arsenal, un réservoir de benzol a fait explosion et a communiqué le feu aux réservoirs voisins. Les marins accourus ont éteint l'incendie. Les dégâts sont importants.

Explosion à l'arsenal de Toulon

Toulon, 17. — A l'arsenal, un réservoir de benzol a fait explosion et a communiqué le feu aux réservoirs voisins. Les marins accourus ont éteint l'incendie. Les dégâts sont importants.

LA TEMPETE LE VENT ET LA PLUIE CAUSENT DES DOMMAGES CONSIDERABLES DANS L'EST ET L'OUEST DU CANADA

A Montréal, le vent démolit un hangar sur les quais, et un ouvrier est écrasé sous les débris. — Au quai de la ligne Allan, un homme est jeté à l'eau et se noie. — La foudre frappe une maison à Lachine.

La ville des Trois-Rivières et le camp militaire subissent de nombreux ravages à la suite de la tempête. — Le Colonel Denison est blessé

DEUX OUVRIERS DES QUAIS A QUEBEC SONT BLESSES GRIEUREMENT DANS UN EFFONDREMENT. — A MOOSE-JAW ET DANS L'OHIO LE CYCLONE CAUSE DES DOMMAGES CONSIDERABLES.

LA VITESSE DU VENT

La tempête accompagnée de grêle qui s'est abattue sur notre province entre cinq et six heures hier soir, a causé à Montréal deux accidents mortels ainsi que des dommages considérables à la M. L. H. & P. Co. et à plusieurs habitations.

En moins d'une demi-heure il tomba un pouce d'eau. Le vent atteignit une vitesse de 26 milles à l'heure. Il eut pour effet de faire baisser la température de 81 degrés qu'elle était au début de la tempête à 69 pendant l'embellie, soit 12 degrés en quelques minutes. Le thermomètre, le matin, était monté jusqu'à 84 degrés.

La première victime est un nommé Harold Lindsay. Au plus fort de la tempête, Lindsay s'en fut se mettre à l'abri sous une planche, près du hangar de la Black Diamond Line, sur le quel des commissaires, au bas de la rue Berri, mais comme le vent soufflait avec une extrême violence, la planche oscilla tout à coup et tomba finalement sur le sol, écrasant le malheureux employé et en blessant une demi-douzaine d'autres.

Les hangars, où l'accident se produisit, sont entièrement construits de bois. Leurs toits mesurent une longueur de 350 pieds sur une largeur de 40.

Plusieurs autres employés qui se trouvaient avec Lindsay ont aussi été gravement blessés.

Les hangars du Préfontaine, situés au sud du quai Victoria, ont aussi été renversés par la violence du vent.

Les dommages encourus au quai de la Black Diamond Line s'élevaient à \$2,500; ceux du quai Victoria à \$600. Le second accident eut lieu quelques instants plus tard lorsqu'un autre employé travaillant avec quelques compagnons sur le quai de la Ligne Allan, fut soudain précipité dans le bassin par une rafale.

Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. La résidence d'un M. Maguire, située près de la station Highland, à Lachine, a été complètement détruite par un incendie, causé par la foudre.

Le garde-moteur d'un tramway de Montréal-Ouest a aussi été brûlé grièvement au cours de la tempête.

Le prix de plusieurs fils a aussi causé de grands dommages à la "Montreal Tramways". Les arrêts dans la circulation des voitures ont été très fréquents pendant l'embellie, la "Shawinigan Power Co." pouvant difficilement faire parvenir ses courants jusqu'à Montréal.

Sur les lacs et les rivières, aucun accident cependant n'a encore été signalé.

AUX TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 17. — La ville des Trois-Rivières et le camp des régiments d'infanterie de Montréal ont été dévastés par un des orages les plus violents qu'on ait vus depuis longtemps. Les deux-tiers des tentes ont été abattues, la literie a été semée partout par le vent. Dans la ville, les fils électriques sont brisés et on n'a pas de lumière pendant au moins deux jours. Les toits de plusieurs maisons et du couvent des Dominicains ont été emportés.

Le premier coup de vent emporta les tentes du camp, avec leur contenu, les poteaux, les tables et un déluge de pluie vint ajouter au désordre. Le premier effarement passé, les officiers et les soldats s'efforcèrent de sauver de la destruction tout ce qu'ils purent trouver. Toutes les tentes de l'état-major ont été jetées à terre, excepté une. Le colonel Denison, qui commande le camp, a été frappé à la tête et douloureusement blessé par un morceau de poteau de sa tente.

Les régiments étaient à l'exercice, quand le ciel commença à se couvrir. A 4 heures, le colonel Denison fit rentrer les troupes et l'on commença à souper, quand l'orage éclata.

Le spectacle du ciel attirait tout le monde dehors. Tout à coup un violent coup de tonnerre retentit et la pluie s'abattit sur le camp. Les officiers des carabiniers Victoria se réfugièrent dans la tente du mess, mais les chevilles d'attache cédèrent et la tente s'abattit sur eux les clouant sous son poids. En dehors, le vent avait abattu toutes les tentes rondes. Le repas du soir gisait dans la boue. Plusieurs soldats furent blessés, mais personne ne l'a été dangereusement.

Tout le monde se mit à l'oeuvre pour sauver du naufrage ce qu'on pouvait rattraper. Le colonel Labelle, brigadier du camp, qui avait perdu sa tente se joignit aux autres pour tra-

vailler au sauvetage. Le colonel Burland avait à trouver deux enfants, dont l'un est le fils du capitaine Wilans, des Victoria Rifles. Les deux bambins avaient trouvé un abri dans une tente avec quelques soldats. Le colonel les rapporta à sa tente sous sa capote pour les empêcher de se mouiller. Un quartier-maître très complé, qui s'était couché en pantalon, se promenait entre les tentes abattues pour retrouver le reste de son fournilment. Les cornemuseurs du 6 Régiment Ecosais jouèrent tout le temps de la tempête pour ragailardir les hommes par les stridulations de leurs poches à vent.

Les habitants des maisons qui n'ont plus de toit se sont réfugiés chez les voisins. La plus grande partie de la toiture du couvent des Pères Dominicains a été emportée et l'intérieur est très endommagé.

LE SERVICE DUTRAMWAY

LA COMPAGNIE SE DIT PRETE A TOUT FAIRE POUR ACCOMMODER LE PUBLIC ET ELLE ACCEPTE DIX NOUVEAUX PARCOURS SUR LES QUINZE QUE DEMANDE LA VILLE.

LES PASSAGES A NIVEAU

La commission spéciale des tramways s'est réunie ce matin pour discuter les modifications faites au rapport McLeod, après la conférence de l'ingénieur de la Ville avec le président de la compagnie; M. E. A. Robert était présent.

Sur les quinze nouveaux parcours recommandés par M. McLeod, la Compagnie en accepte dix. M. Robert a déclaré à l'assemblée, que la compagnie est prête à tout faire pour accommoder le public, mais elle a dû refuser tout nouveau parcours qui obligerait à faire des passages à niveau sur les voies des compagnies de chemin de fer, à cause des nombreux accidents qui arrivent à ces endroits.

Cependant, dit-il, il faut tenir compte que ces arrangements ne sont que temporaires et que le temps viendra bientôt où ils ne suffiront plus pour parer à l'encombrement. Pour ce qui est des passages à niveau et des tunnels ou ponts pour les éviter, cette question devra être discutée plus tard.

On a longuement discuté le moyen d'éviter le passage à niveau de la rue Notre-Dame, à la rue Saint-Basile, et on a convenu de faire tourner tous les tramways à cette rue; les personnes qui veulent continuer leur route, soit vers l'est, soit vers l'ouest, traverseront la rue Saint-Ferdinand sur un pont.

M. O'Connell a demandé pourquoi l'on ne traverserait pas un tramway, au signal d'un inspecteur ou en se fiant au jugement du conducteur. M. Robert a répondu qu'on ne peut se fier au jugement de tous les conducteurs et que quelques-uns pourraient mal calculer le temps nécessaire, comme cela arrive aujourd'hui.

La ligne Saint-Laurent tournera à la Place d'Armes pour remonter et la ligne Windsor, qui tournera au même endroit sera séparée de l'autre.

La ligne Saint-Denis restera ce qu'elle est à présent, mais les "extras" feront le tour de la partie Ouest du square Viger, par la rue Vitruve et sans aller à la rue Craig. La ligne Centre et la ligne Wellington tourneront au square Victoria, ainsi que la ligne Outremont. La ligne Papineau aboutira au square Victoria et sa voie servira à amener les tramways de la rue Davidson à la rue Notre-Dame.

Pour l'instant on n'établira pas de communication entre la Pointe Saint-Charles et le Nord par les rues Charlevoix, Centre, Atwater, etc. On établit une ligne Masson-Notre-Dame pour desservir le bus de Rosemont.

La ligne Guy-Beaver-Hall passera par le Beaver Hall, la rue Dorchester, la rue Guy, etc.

A 1 heure, la discussion se continuait encore.

A QUÉBEC

Québec, 17. — Les dégâts, causés par la tempête d'hier soir, ont infligé de grandes pertes à nombre de propriétaires de la vieille capitale.

Une maison située près du quai Louise, que plusieurs ouvriers étaient à transporter dans un nouveau site, a été complètement démolie.

Deux ouvriers qui se trouvaient à ce moment à l'intérieur ont reçu de légères blessures.

La circulation des tramways a été arrêtée pendant plusieurs minutes dans les rues.

Des fenêtres, des arbres ont aussi été brisés par le vent, qui, au plus fort de la tempête, a atteint une vitesse de 60 milles à l'heure.

Un grand nombre d'embarcations sur le fleuve ont été considérablement endommagées.

MANCE (JEANNE)!!!

Quand donc nos échevins se décideront-ils à donner à la rue Jeanne-Mance son véritable nom? Quand donc supprimeront-ils la grotesque appellation "Mance (Jeanne)"?

Joli Concert-Boucane

Tous ceux qui connaissent les commi-voyageurs savent qu'ils ont la mélancolie en horreur. Ce sont tous de bons humeurs, travaillant fort quand les nécessités l'exigent, mais s'amusant ferme aussi et, ce qui mieux est, sachant s'amuser. Sur la route, ils se jouent peut-être quelques bons tours, histoire de prendre une grosse commande; mais, la semaine finie, s'ils se rencontrent quelque part, ils se serrent la main, causent ensemble, se disputent une partie de billard, et triquent à la santé du succès ou de la déconfiture de la semaine écoulée. Leur club, dont les appartements récemment ouverts dans l'édifice Read sont très bien aménagés, est le lieu de ralliement. C'est là que, samedi soir, on donnait un charmant concert-boucane auquel prirent part plusieurs interprètes de talent.

Fréchette obtient \$12,000

Québec, 17. — Le jury dans la cause civile de C. Arthur Fréchette vs le C.P.R. a accordé au demandeur \$12,000 de dommages pour un accident dont il a été victime l'an dernier, à Saint-Vincent de Paul, alors qu'il travaillait comme serre-frein, à l'emploi du Canadien Pacifique.

M. Fréchette réclamait \$15,000 parce que les blessures qu'il a reçues le rendent incapable de travailler pour le reste de ses jours.

Le jury tient la compagnie partiellement responsable. Celle-ci en appellera de cette décision.

DANS L'OHIO

Columbus, Ohio, 17. — Un violent orage électrique, hier soir, a considérablement entravé les communications télégraphiques et le service des tramways, dans le nord-ouest de l'Ohio. Toledo a souffert de la pluie, de la grêle et du vent qui ont causé à la récolte des fruits des dommages estimés à des centaines de mille dollars.

Quatre personnes sont mortes de chaleur dans l'Ohio, hier. C'est la journée de juin la plus chaude qu'on ait encore enregistrée. La température a varié de 96 à 104 degrés, dans les différentes parties de l'état.

Ou Acheter Demain

La Compagnie BRODEUR LIMITEE 533 Ste-Catherine Est 1827 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre

graphophones et records Columbia Conditions faciles

graphophones et records Columbia Conditions faciles

D. GAGNON & CIE Magasin à Rayons Angle Saint-Laurant et Dorchester

N.-G. Valiquette LIMITEE Grand Magasin de Meubles Ste-Catherine Est

Vallières LIMITEE rue Ste-Catherine Est Coin Montcalm

EUGÈNE VIAU Nouveaux Magasins Ste-Catherine Est Coin Maisonneuve

Blouses Genre Tailleur 200 belles blouses tailleur \$1.95 à 99c, vente à 89c, \$1.50 800 jolies blouses brodées, très nouvelles. Nos prix pour notre vente, 75c, 99c et \$1.49

Feu Edouard Tourangeau Nous apprenons la mort de M. Edouard Tourangeau, autrécrois de Saint-Placide des Deux-Montagnes, qui vivait retiré, en cette ville, depuis quelques années.

Un bateau est arrêté M. Walker, greffier de la Cour d'Edouard, a été arrêté par M. Robidoux, de Yamaska, à mi-chemin en état d'arrestation, ce matin, le paquebot Wearpool, accosté aux quais de Montréal.

DECES TOURANGEAU. — A Montréal, le 16 juin 1913, à l'âge de 74 ans 8 mois, est décédé Edouard Tourangeau, autrécrois de Saint-Placide des Deux-Montagnes.

SERVICE ANNIVERSAIRE Jeudi, le 19 juin, à 8 heures a.m., lieu de la messe anniversaire de Madame C. A. Guertin sera chanté à l'église de l'Immaculée-Conception, Montréal.